PROJET ASSOCIATIF STRATEGIQUE 2024 - 2027

Mission Locale
Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

CONSTRUIRE UNE PLACE
pour tous les jeunes

Siège Social | 36 rue du 26 mars 24 600 Ribérac

AVANT-PROPOS 4
Clarifier 4
Se réapproprier et partager 4
Fédérer 4
Soutenir et valoriser 4
Projeter 4
LE CONTEXTE 6
LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DU PROJET ASSOCIATIF STRATEGIQUE 7
Une méthodologie partagée pour bâtir une vision commune 7
Un matériau construit en « mode projet » pour renforcer le collectif 7
Un échéancier de réalisation sur « le temps long » pour respecter la temporalité de la Mission Locale 8
L'HISTOIRE DE LA MISSION LOCALE 9
L'histoire de la Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle s'inscrit dans l'histoire de la création des Missions Locales 9
L'histoire de la Mission Locale du Ribéracois Vallé de l'Isle est inhérente aux initiatives, réalités et évolutions de son territoire de compétence 10
UNE INSTANCE DE GOUVERNANCE LOCALE 12
UNE MOSAÏQUE DE COMPETENCES AU SERVICE DES JEUNES, DES PARTENAIRES ET DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE 15
LES PRINCIPES D'ACTION ET VALEURS DE LA MISSION LOCALE 16
Les grands principes d'actions 16
Les valeurs portées, mises en œuvre et transmises 16
LA MISSION LOCALE OU LE DROIT A L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES 17
La Mission locale est un assemblier territorial des politiques « Jeunesse » 17
Les financements structurels de la Mission Locale 18
UNE OFFRE DE SERVICE DE PROXIMITE : GLOBALE, PERSONNALISEE ET AGILE 19
Repérer et mobiliser 19
Accueillir et informer 19
Orienter 20
Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des parcours 20
Appuyer le recrutement et l'intégration des jeunes dans l'emploi 21
L'ECOSYSTEME PARTENARIAL DE LA MISSION LOCALE 23
A l'image de la diversité des besoins et trajectoires des jeunes, les partenaires de la Mission Locale sont nombreux 23
LES JEUNES ACCOMPAGNES PAR LA MISSION LOCALE 24
LA DEFINITION DES AXES DE PROGRES DE LA MISSION LOCALE 26
UN PLAN D'ACTION PLURI-ANNUEL AMBITIEUX, PRAGMATIQUE ET OPERATIONNEL POUR OPERATIONNALISER LES AXES DE PROGRES 27

19 fiches actions au service de l'amélioration et l'évaluation continue de l'offre de service de la Mission Locale 28
ANNEXE 1 : LE PORTRAIT DE TERRITOIRE 29
Des tendances démographiques infraterritoriales diverses 32
Un territoire à l'habitat très dispersé ne présentant pas de pôle urbain important mais plusieurs petites centralités 32
Un territoire inégalement desservi 33
Une configuration socio-démographique atypique et hétérogène 34
Un territoire plus âgé que la moyenne régionale 34
Un taux de pauvreté aux tendances infraterritoriales marquées 35
Une faible dynamique migratoire 35
Une part importante de familles monoparentales 36
Une part importante de jeunes en difficulté d'insertion 36
Une faible part de personnes diplômées du supérieur 36
Un portrait socio-professionnel marqué par une part importante de retraités 37
Une économie locale en déficit identitaire tournée vers le soin et l'accompagnement des personnes 37
Une dynamique notable de création d'entreprises 39
Des opportunités d'emplois locaux en augmentation 39
Un taux de chômage comparable aux indicateurs départementaux 40
Un taux de chômage des jeunes qui reste stable 41
ANNEXE 2 : LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES 42
La consultation des jeunes accompagnés par la Mission Locale 42
Ce que les jeunes nous ont dit... 43
La consultation de l'équipe professionnelle de la Mission Locale 44
Ce que les professionnels de la Mission Locale nous ont dit... 46
La consultation des élus locaux 47
La consultation des partenaires de la Mission Locale 48

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle NOUVELLE-AQUITAINE

« Mettre un nom et une vie sur chaque jeune, le connaître individuellement, (…) c'est la seule façon de lui apporter une aide efficace. »

« Les jeunes ne sont pas des bénéficiaires mais une force agissante. »

« Rien ne se fera sans les jeunes. »
Bertrand SCHWARTZ
La Documentation Française, 1981

« Ecouter,
c'est entendre le monde dans lequel vit un autre. »
Maëla PAUL
La démarche d'accompagnement, 2020

« La Mission Locale est plus accessible, plus conviviale.
Je m'y sens en confiance, j'y trouve ma place. »
Parole de jeune accompagné
Consultation des jeunes menées par la Mission Locale, 2023

« La Mission Locale est un soutien à plusieurs niveaux.
Sans elle, je n'aurais pas pu aller si loin ! »
Parole de jeune accompagné
Consultation des jeunes menées par la Mission Locale, 2023

AVANT-PROPOS

Le projet associatif de la Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle **incarne la vision politique de l'association.** Il annonce **les grands principes de territorialisation et mise en œuvre du cadre commun de référence de l'offre de service des Missions Locales**[1].

Le projet associatif, formalisé pour la période 2024-2027, vise à **s'adapter collectivement aux évolutions et transformations sociétales** pour assurer la permanence dans le changement et le changement dans la permanence.

Le projet associatif est un espace pour :

Clarifier

- l'objet de l'association

Se réapproprier et partager

- l'histoire de l'association
- le territoire de compétence
- les valeurs portées
- les missions menées

Fédérer

- les élus locaux, l'équipe professionnelle, les bénévoles et l'ensemble des acteurs du territoire autour des principes fondateurs qui portent l'action

Soutenir et valoriser

- la parole et l'engagement collectif des parties prenantes
- l'offre de service territorialisée de la Mission Locale

Projeter

- un plan d'action pluriannuel co-construit, pertinent, réaliste et réalisable

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

[1] La production de ce cadre commun de référence de l'offre de service des Missions Locales a fait l'objet d'un travail participatif associant le plus grand nombre d'acteurs du réseau, présidents élus et directeurs. Dans un premier temps, un groupe de travail a été mis en place en janvier 2018, pour piloter la construction d'une première version de ce cadre. Il s'est largement appuyé sur les travaux précédemment conduits, notamment l'enquête auprès des Missions Locales sur leur offre de service, les productions des séminaires de juillet 2016 et de juillet 2017 et les travaux du SGMAP pour le compte de la DGEFP sur l'offre de service des Missions Locales. L'ensemble des Missions Locales a été amené à contribuer notamment par la mise à disposition d'un questionnaire en ligne adossé à la première proposition de rédaction du cadre commun de référence. Source : file (unml.info)

JOUR 1

le 19 septembre 2023

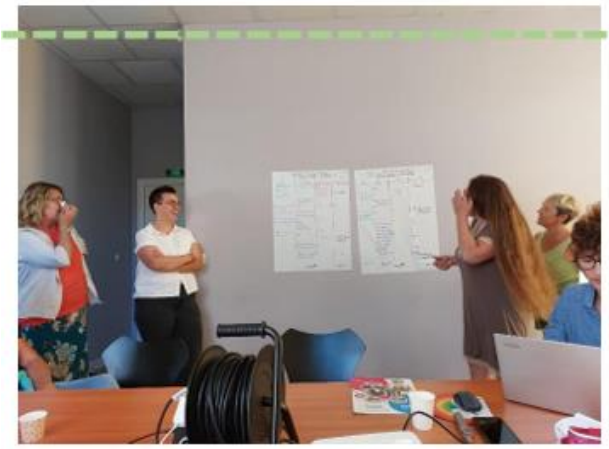

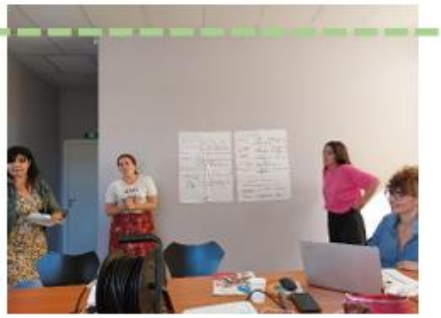

LE CONTEXTE

Dans un contexte global impacté par la crise sanitaire et rénové par le déploiement successif du Plan Jeunes[2] (2020-2022) et du Contrat d'Engagement jeune[3] (mars 2022), **la Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle pose 4 principaux constats** à la fois conjoncturels et structurants :

- Les programmes nationaux successifs ont impacté les modalités de fonctionnement et financement de la Mission Locale
- Le contexte territorial de déploiement de l'offre de service de la Mission Locale a évolué
- Le référentiel de compétences des professionnels de la Mission Locale s'est transformé
- Le modèle économique de la Mission Locale a vu son équilibre évoluer à la faveur de mesures nationales et régionales favorisant l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes

Modélisation IR&D conseil - 2023

A l'aune **d'évolutions fonctionnelles, organisationnelles et économiques**, le conseil d'administration de la Mission Locale a lancé dès 2023 **la démarche de construction de son projet associatif stratégique** se traduisant par une mise en mouvement de l'ensemble des parties prenantes.

Les constats posés dans le cadre d'un diagnostic territorial de la zone de compétence de la Mission Locale (spécificités, évolutions et prospectives), adossé à un **état des lieux des attentes et propositions des jeunes, des élus locaux et des partenaires**, constituent pour les professionnels de la Mission Locale, **une base objectivée de réflexion et d'analyse pour l'action.**

[2] Toutes les solutions pour l'avenir des jeunes | 1jeune1solution
[3] Contrat Engagement jeune (1jeune1solution.gouv.fr)

LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DU PROJET ASSOCIATIF STRATEGIQUE

Une méthodologie partagée pour bâtir une vision commune

Le projet associatif = le cœur

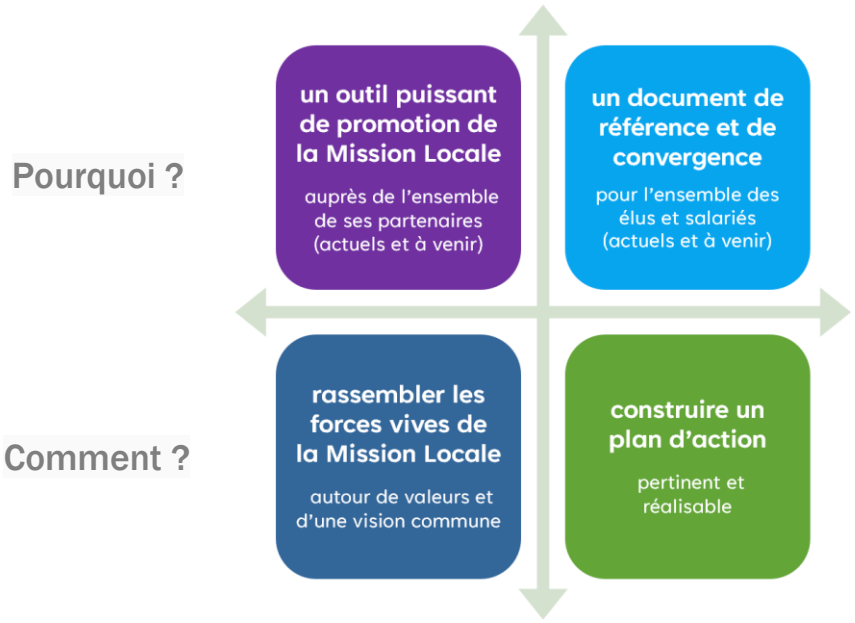

Le projet stratégique = le cap

Un matériau construit en « mode projet » pour renforcer le collectif

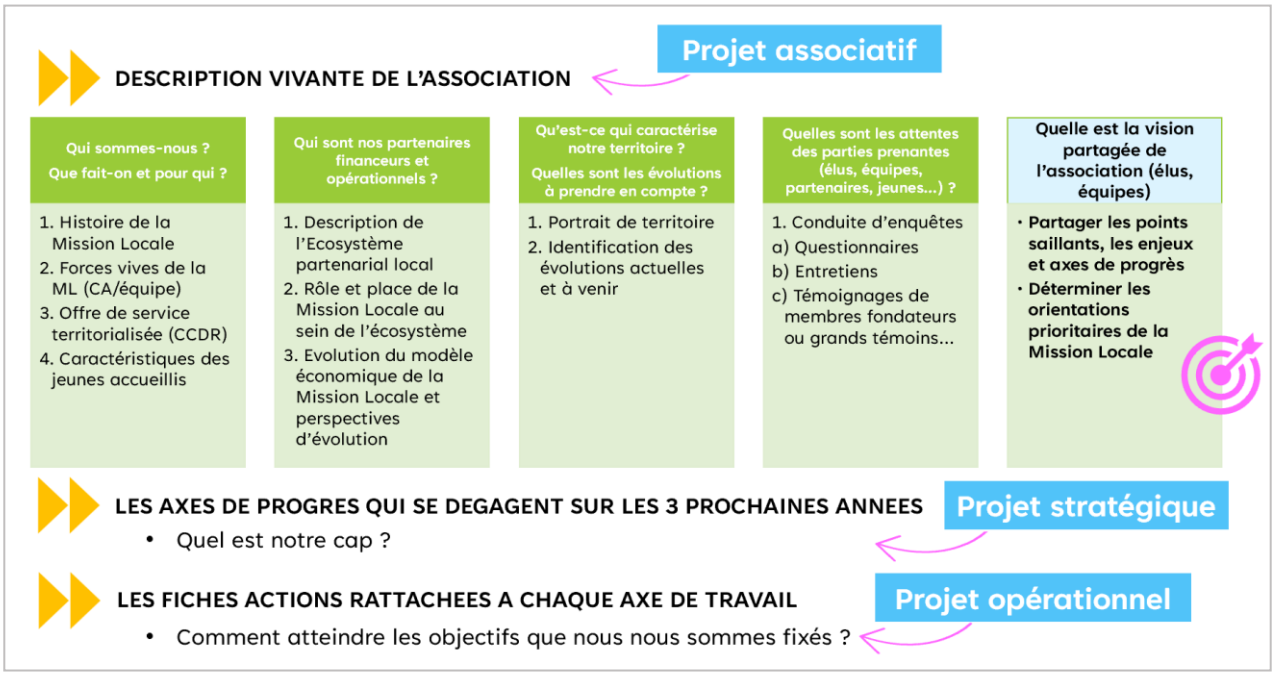

Un échéancier de réalisation sur « le temps long » pour respecter la temporalité de la Mission Locale

- **Mars à septembre 2023** **Mobilisation du Dispositif Local d'Accompagnement Local** et lancement collectif de la démarche de projet associatif stratégique

- **Octobre 2023** **Cadrage de la méthodologie d'accompagnement** et de l'**échéancier de co-construction** du projet associatif

- **Novembre 2023 à janvier 2024** **Co-construction du matériau** composant le projet associatif
    1. Conception et partage du **portrait de territoire** de la Mission Locale
    2. **Consultation de l'ensemble des parties prenantes et agissantes** : 100 jeunes accompagnés, l'ensemble de l'équipe professionnelle de la Mission Locale, les partenaires, les entreprises et les élus locaux
    3. Formalisation des **principes d'action**
    4. Consolidation des **valeurs portées**
    5. Co-construction de **10 axes de progrès**
    6. Présentation de la méthodologie des **fiches actions**

- **Février 2024** **Elaboration de 19 fiches actions** permettant de réaliser les 10 axes de progrès dans le cadre de 10 webateliers méthodologiques

- **Avril 2024** **Présentation croisée des 19 fiches** actions par l'ensemble des professionnels de la Mission locale

- **Juin 2024** **Présentation de la démarche et des résultats du Projet Associatif Stratégique** dans le cadre de l'Assemblée Générale de la Mission Locale

- **Juillet à août 2024** **Ecriture du Projet Associatif Stratégique**

L'HISTOIRE DE LA MISSION LOCALE

L'histoire de la Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle s'inscrit dans l'histoire de la création des Missions Locales

- **En 1981,** le chômage de masse que subissaient les jeunes non qualifiés était perçu comme un phénomène conjoncturel. Dans la perspective d'un retour au plein emploi et en réponse à la situation préoccupante des jeunes, le Professeur Bertrand Schwartz a été chargé par le Premier Ministre d'une mission d'étude **pour la réalisation d'une meilleure insertion des jeunes de 16 à 25 ans dans la vie professionnelle.** L'objectif de la mission était d'aboutir à **un ensemble de propositions permettant d'établir une meilleure articulation de tous les services publics concernés (système éducatif, formation professionnelle, services d'information, d'orientation et de placement, dispositifs d'insertion professionnelle).** Le rapport de Bertrand Schwartz préconisait **une politique d'insertion professionnelle et sociale des jeunes reposant sur des structures locales, partenariales et transversales.**

- **Le 26 mars 1982,** l'ordonnance 82-273 du 26 mars 1982 relative aux mesures destinées à assurer aux jeunes une qualification professionnelle et à faciliter leur insertion sociale était promulguée, donnant naissance aux Missions Locales. La mise en place de ces structures nouvelles devait se faire dans un premier temps à titre expérimental.

- **Adoptée en 1990,** la charte des Missions Locales, rappelle les principes sur lesquels s'engagent l'ensemble des partenaires :
    - une volonté de travailler ensemble sur un territoire
    - une intervention globale au service des jeunes
    - un espace d'initiative et d'innovation
    - une démarche pour construire des politiques locales d'insertion et de développement

- **En 2005,** la loi de programmation pour la cohésion sociale inscrit pour la première fois la définition des Missions Locales dans le Code du travail comme organismes concourant au Service Public de l'Emploi. Elle institue officiellement les Missions Locales dans les politiques de l'emploi comme opératrices dans leur zone de compétence d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

- **Adopté en 2005,** le protocole des Missions Locales doit constituer, avec la charte de 1990, la référence commune et explicite des statuts de chacune des Missions Locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Il formalise et conforte des partenariats naturels déjà à l'œuvre sur le terrain de l'insertion des jeunes. Il vise à asseoir davantage l'unité et l'efficacité du réseau des Missions Locales et des PAIO, dans un cadre général commun pour l'ensemble des acteurs de terrain concourant à l'accès des jeunes à l'emploi durable.

- **Adopté en septembre 2018,** le cadre commun de référence de l'offre de service des Missions Locales promeut un cadre commun pour :

- formaliser l'action des Missions Locales auprès notamment de l'État et des collectivités territoriales
- communiquer au niveau national, régional et local

- **En janvier 2024,** en application de la Loi Plein Emploi, un nouvel opérateur France Travail (en remplacement de Pôle Emploi), se trouve au cœur d'un réseau pour l'emploi construit à cette occasion. L'objectif est de permettre un meilleur accompagnement à toutes les personnes éloignées de l'emploi et renforcer l'accompagnement des entreprises dans leur processus de recrutement. Établissant le constat d'un manque de coordination et de synergie entre les multiples acteurs du service public de l'emploi, le rapport de la mission de préfiguration de France Travail a posé de grands principes. Ceux-ci ont été repris par la loi plein emploi qui organise un véritable "réseau pour l'emploi" à compter du 1er janvier 2024. Certaines des dispositions organisant le réseau pour l'emploi entreront en vigueur à une date prévue par décret, et au plus tard le 1er janvier 2025.

L'histoire de la Mission Locale du Ribéracois Vallé de l'Isle est inhérente aux initiatives, réalités et évolutions de son territoire de compétence

1997 à 2015	Bernard Cazeau, Maire de Ribérac, Président du Conseil Départemental
2015 à 2021	Nicole Gervaise, Conseillère Départementale du canton de Ribérac
Depuis 2021	Catherine Bezac-Gonthier, 1ère Adjointe au Maire de Ribérac, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Périgord Ribéracois, Conseillère Départementale du Canton de Ribérac

A l'origine de la Mission Locale, il y a **une volonté politique d'agir ensemble** pour assurer un **avenir aux jeunes de 2 territoires** :

- Le Ribéracois : 4 cantons soit 53 communes
- La Vallée de l'Isle : 5 cantons soit 51 communes

A l'origine, le territoire bénéficie de **2 structures de proximité :**

- **L'Espace Economie Emploi du Ribéracois**, situé à Ribérac et présidé par Bernard Cazeau, Maire de Ribérac et Président du Conseil Général.
- **L'Espace Economie Emploi de la Vallée de l'Isle**, situé à Saint Astier et présidé par Jacques Monmarson, Maire de Saint Astier et Conseiller Général.

A l'origine de la Mission Locale, il y a **3 PAIO**[4] (Ribérac, Montpon et Mussidan) qui fonctionnent depuis 1982.

- **Le 19 novembre 1997, lors de l'assemblée générale constitutive,** sous l'impulsion des élus locaux, en particulier Bernard Cazeau et Jacques Monmarson, **la Mission Locale nait de la fusion des 3 PAIO.** Le montage technique a été assuré par Joëlle Jacquement (Etat) et de Maité Chabrillange (Conseil Départemental). La Mission

[4] Une permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation professionnelle. La PAIO s'adresse en premier lieu aux jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire ou qui rencontrent des difficultés. Par souci de simplification et de pertinence, les PAIO fusionnent avec les Missions Locales. Depuis 2014, il n'existe plus de PAIO, celles-ci s'étant transformées en Missions Locales.

Locale démarre avec une équipe de 5 salariés répartie sur 2 sites, Ribérac et Saint Astier. L'équipe de la Mission Locale était, et pour plusieurs années encore, composée de 9 personnes et d'un agent mis à disposition par l'ANPE[5].

- **Dès 1997, le siège social de la Mission Locale** est installé à Ribérac, une **antenne principale et permanente** à Saint Astier est fondée. Afin de répondre aux problématiques de mobilité rurale, **des permanences d'accueil** sont délocalisées et renforcées à Montpon et Mussidan

- **En 2017,** conséquence d'un **redécoupage territorial**, la Mission Locale perd 6 communes. Cela eut un impact sur le flux des jeunes (en particulier sur l'antenne de Saint Astier) mais également un impact budgétaire (une perte de 9 000 euros annuels).

- **Le 19 mai 2022,** de **nouveaux statuts sont adoptés dans le cadre d'une Assemblée Générale extraordinaire**. Ils statuent une évolution de l'article 2 (objet), à savoir, la possibilité pour la Mission Locale d'accueillir d'autres publics dans le cadre du CEP.

  De façon marginale, elle peut répondre à des demandes des pouvoirs publics ou des besoins territoriaux en informant et favorisant l'insertion sociale et professionnelle d'autres publics.

- **En 2023,** dans une **perspective d'harmonisation régionale** et prenant le relais de l'EMA, **l'ERIP[6] Dordogne Nord, porté par la Mission Locale, a été inauguré** en présence de Karine DESROSES, Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de la formation professionnelle, l'apprentissage et l'emploi, de Nicolas PLATON, Conseiller Régional et Maire de Ribérac, de Colette LANGLADE, Conseillère Régionale et de Catherine BEZAC-GONTHIER, Présidente de la Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle et conseillère départementale. L'ERIP Dordogne Nord s'étend sur le grand bassin d'emploi Périgueux Nord Est Dordogne pour améliorer l'accès à l'information des publics en zone rurale, la Mission Locale du Haut Périgord a pris le relais du déploiement de l'ERIP sur son territoire.

- **Aujourd'hui,** le territoire de compétence de la Mission Locale comprend **92 communes**. L'équipe est composée de **20 salariés de droit privé** : 9 conseillers, 1 coordinatrice, 1 Chargée de Relation Entreprise, 2 animatrices, 1 agent d'accueil, 4 assistantes administratives polyvalentes (saisie, suivi, accueil), d'une assistante administrative technique, 1 responsable administrative et financière et 1 directrice.

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle NOUVELLE-AQUITAINE

[5] Aujourd'hui, France Travail (2024)
[6] Pour proposer aux néo-aquitains une offre de services commune sur les métiers, la formation et l'emploi et constituer une communauté de professionnels autour d'une dynamique régionale de réseau, la Région a créé les ERIP, espaces régionaux d'information de proximité.

UNE INSTANCE DE GOUVERNANCE LOCALE

Catherine BEZAC-GONTHIER, Présidente de la Mission Locale en 2024

- 1ère Adjointe au Maire de Ribérac

Déléguée aux finances, budget, ressources humaines, lien social, solidarité et mobilités

- Vice-Présidente de la Communauté de Communes Périgord Ribéracois
- Conseillère Départementale du Canton de Ribérac

Les instances de gouvernance de l'association

- L'Assemblée Générale
- Le Conseil d'Administration
- Le Bureau

L'Assemblée Générale

Elle comprend **l'ensemble des membres de l'association** et **élit le Conseil d'Administration.**

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 4 collèges

Le Conseil d'Administration de la Mission Locale est chargé de **définir les orientations et la politique de l'Association**. Il est composé d'une **représentation équilibrée des 4 collèges qui composent l'Assemblée Générale :**

- Le collège des élus et collectivités territoriales
- Le collège des services de l'Etat
- Le collège des partenaires économiques et sociaux
- Le collège des associations et organismes concernés par la Jeunesse

Le Bureau de la Mission Locale est chargé de l'application et du suivi de la politique définie par le Conseil d'Administration.

Il est composé de **membres élus au sein du Conseil d'Administration.**

9 LIEUX D'ACCUEIL AU PLUS PROCHE DES JEUNES, DES PARTENAIRES ET DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Située en région Nouvelle-Aquitaine, la Mission Locale du Ribéracois Vallée de L'Isle couvre le Grand Ouest du département de la Dordogne

aux portes de 3 autres départements : **La Charente, la Charente-Maritime et la Gironde.**

Aux côtés de la Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle, **4 Missions Locales maillent le département de la Dordogne** : la Mission Locale du Grand Périgueux, la Mission Locale du Bergeracois, la Mission Locale du Haut Périgord et la Mission Locale du Périgord Noir. **Les relations partenariales entre les 5 Missions Locale du département sont historiques et structurées.**

La zone de compétence de la Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle est à cheval sur 3 pays

- Le Pays Périgord Vert (Vallée de la Dronne)
- Le Pays de l'Isle en Périgord (Vallée de l'Isle)
- Le Pays du Grand Bergeracois

La zone de compétence de la Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle s'étend sur 92 communes et un territoire de 1 750 km²

Le territoire d'intervention de la Mission Locale est composé de **6 Communautés de Communes :**

- Isle et Crempse en Périgord (10 communes)
- Isle Vern Salembre en Périgord (16 communes)
- Périgord Ribéracois (43 communes)
- Montaigne Montravel et Gurson (8 communes)
- Isle Double Landais (9 communes)
- Pays de Saint-Aulaye (6 communes)

Être au plus près des besoins des jeunes et des entreprises

La Mission Locale déploie son accueil et ses activités **au siège** (Ribérac) ainsi qu'au sein de **3 antennes** (Saint-Astier, Mussidan et Montpon-Ménestérol) et **5 permanences** (Verteillac, Tocane Saint Apre, Saint Aulaye-Puymangou, La Roche Chalais et Villefranche de Lonchat).

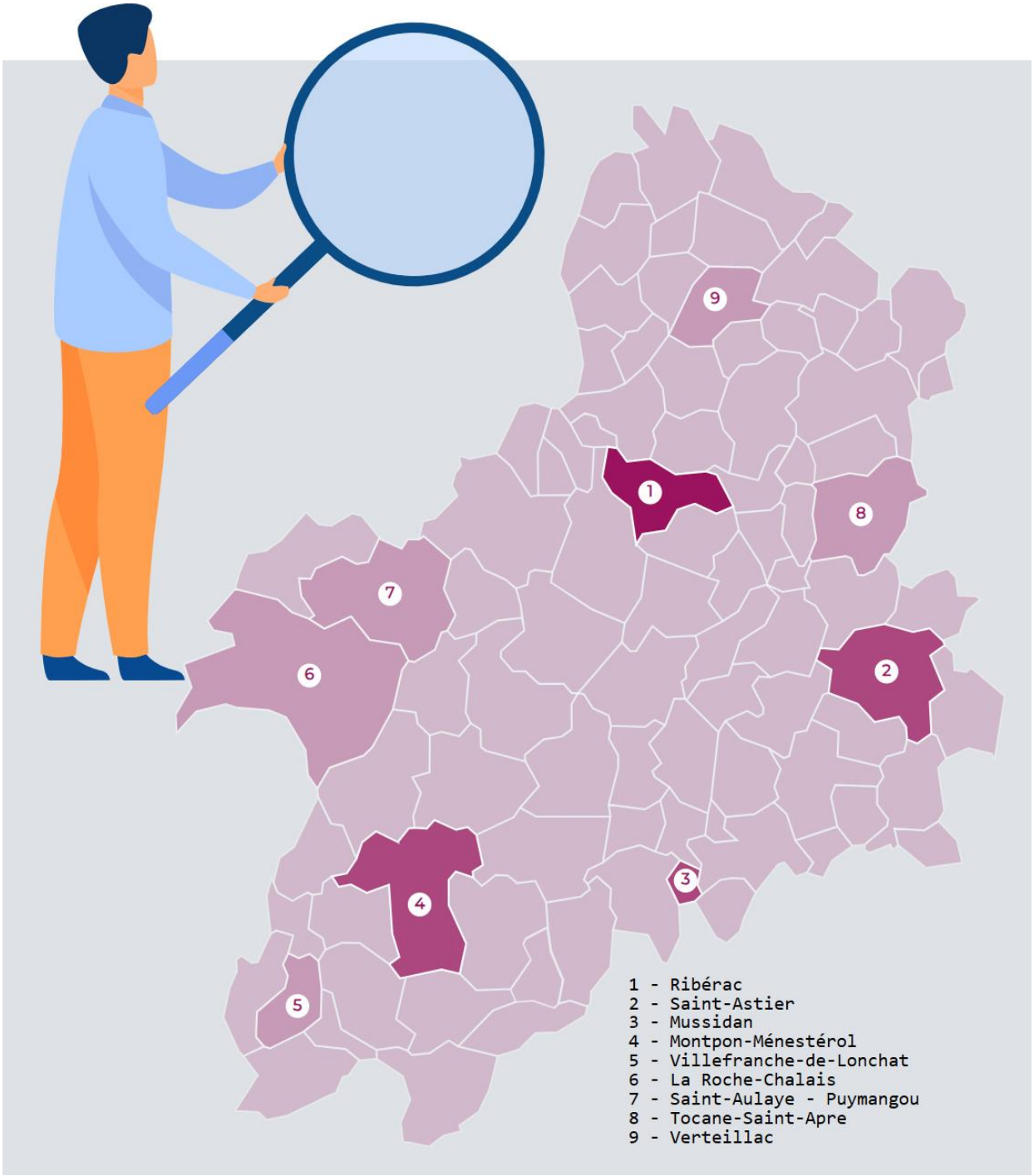

**Quel que soit le lieu d'habitation,
les jeunes trouvent un accueil de la Mission Locale
à 15 minutes maximum de chez eux**

UNE MOSAÏQUE DE COMPETENCES AU SERVICE DES JEUNES, DES PARTENAIRES ET DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

20 professionnels, salariés de droit privé, aux formations et compétences diversifiées, sont au service des jeunes, des entreprises et du développement du partenariat local

La Mission Locale se structure autour de **5 axes « Métiers » transversaux** :

- Accompagnement
- Projets et animation des partenariats territoriaux
- Administration et logistique
- Communication, documentation et médias
- Pilotage

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

LES PRINCIPES D'ACTION ET VALEURS DE LA MISSION LOCALE

Les grands principes d'actions

Dans un contexte de changement, la Mission Locale porte collectivement et en lien étroit avec les jeunes et ses partenaires **5 principes d'action :**

- Porter **l'accès aux droits** des personnes accompagnées : **lutter contre le "non-recours"**
- Préserver **le sens** de l'accompagnement
- **S'adapter** en innovant
- **Coopérer** avec l'ensemble des partenaires et instances locales
- **"Aller vers"** dans une démarche de proximité

Les valeurs portées, mises en œuvre et transmises

A l'endroit des jeunes et de l'ensemble de ses partenaires, en son sein même, la Mission Locale porte et œuvre à transmettre **les valeurs suivantes :**

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle NOUVELLE-AQUITAINE

LA MISSION LOCALE OU LE DROIT A L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

S'inscrivant dans **le cadre commun de référence des Missions Locales**, la Mission Locale met en œuvre **le droit à l'accompagnement de tous les jeunes du territoire**. Elle est **un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil et d'appui pour permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie**.

La Mission locale est un assemblier territorial des politiques « Jeunesse »

La Mission Locale, membre du **Service Public de l'emploi** (SPE)[7] et du **Service Public Régional de l'Orientation** (SPRO)[8], opère le droit à l'accompagnement des jeunes à travers **le Conseil en Evolution Professionnelle**[9] (CEP). Elle bénéficie, à ce titre, d'une fonction reconnue **d'agrégateur territorial de compétences, d'animateur de partenariats** et **de catalyseur local de développement socio-économique.**

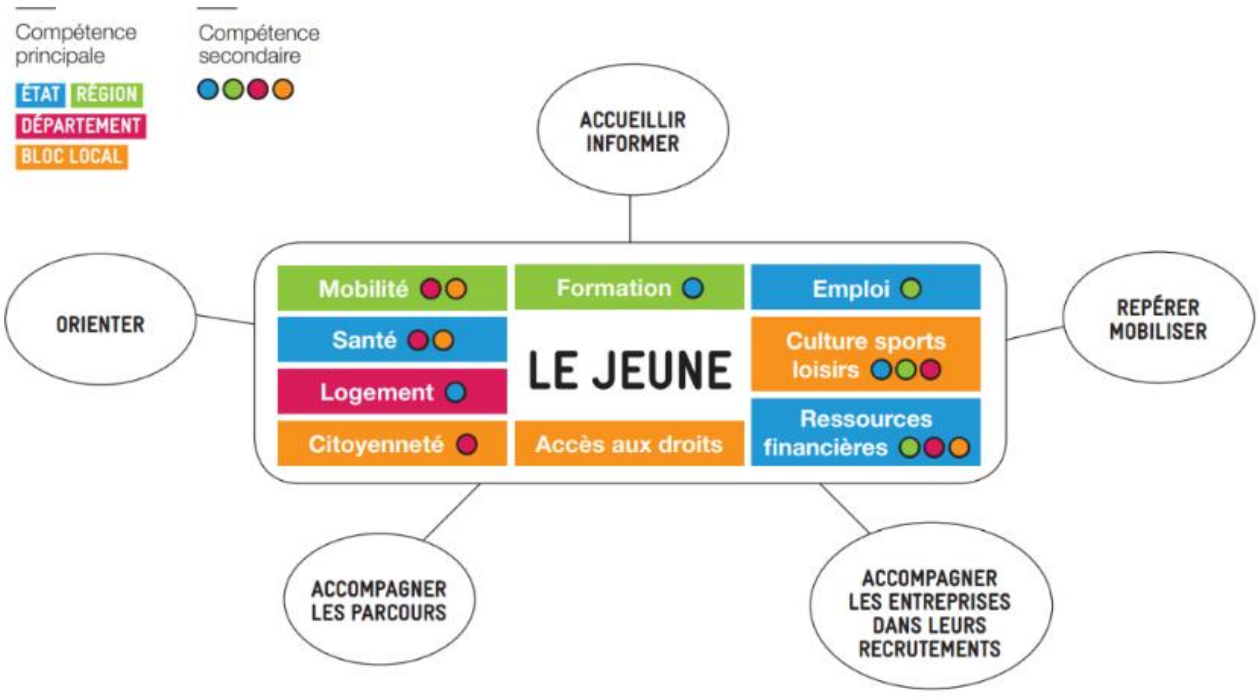

Extrait du Cadre Commun de Référence de l'offre de service des Missions Locales, Septembre 2018

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

[7] Service public de l'emploi - Ministère du travail, de la santé et des solidarités (travail-emploi.gouv.fr)
[8] Orientation : des structures à votre service (nouvelle-aquitaine.fr)
[9] Conseil en évolution professionnelle (CEP) | Service-Public.fr

Les financements structurels de la Mission Locale

Ils proviennent principalement **des communes et intercommunalités du territoire du Ribéracois Vallée de l'Isle, du Département de la Dordogne, de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Etat.**

Une part importante des financements est liée à **l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs** notamment dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune. En complément de ces financements structurels, la Mission Locale met en œuvre des projets spécifiques pour lesquels elle mobilise des financements via **la réponse à des appels à projets** : fonds social européen (FSE), Agence Régionale de Santé (ARS), fondations…

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle NOUVELLE-AQUITAINE

UNE OFFRE DE SERVICE DE PROXIMITE : GLOBALE, PERSONNALISEE ET AGILE

Repérer et mobiliser

Faire connaître aux jeunes l'ensemble de l'offre de service à laquelle ils peuvent avoir accès : emploi, formation, connaissance des métiers, informations sur le territoire, transport et mobilité, accès au logement, santé, accès aux droits, à la culture, aux sports, aux loisirs et à la citoyenneté, etc…

- La Mission Locale bénéficie du soutien des collectivités locales notamment via la mise à disposition d'espaces lui permettant de renforcer son implantation au plus près des besoins et des ressources territoriales. Elle propose ainsi **9 lieux d'accueil** dont **4 permanences** pour permettre à chaque jeune l'accès en moins de 15 minutes de trajet à une **offre de service de proximité**.
- La Mission Locale est présente sur de nombreux forums, événements partenaires et projets portés par les collectivités locales : elle se rend ainsi **visible « hors les murs »** pour **faire connaitre son offre de service auprès de l'ensemble des partenaires locaux** (France Travail, Education Nationale, MFR, associations, élus locaux…) et **faciliter l'orientation des jeunes**. Certaines actions emblématiques proposées localement ont permis à la Mission Locale d'**impliquer les jeunes** et de **montrer une image différente de la Jeunesse du territoire.** La Mission Locale intervient activement au sein des **plateformes de repérage** en lien avec les unités territorialisées et le club de prévention.
- **Les programmes d'action sont constamment réadaptés** sur la base de **consultations menées auprès des jeunes** dans le cadre notamment du « Club jeunes » animé par la Mission Locale.
- La Mission Locale bénéficie d'un site internet[10] **tourné vers les besoins des jeunes et des partenaires.**
- Les supports de communication de la Mission Locale sont régulièrement mis à jour pour être **toujours plus lisibles et attractifs.** La Mission Locale est par ailleurs **activement présente sur les réseaux sociaux plébiscités par les jeunes.**

Accueillir et informer

Accueillir les jeunes sans condition pour les appuyer dans leurs recherches d'informations

- Les conseillers accueillent et reçoivent les jeunes, les entreprises et les partenaires au sein **de bureaux individuels et confidentiels, accessibles aux personnes en situation de handicap.**
- Le siège et les antennes sont équipés d'espaces **de documentation en libre accès ou accompagnés** avec la mise à disposition d'ordinateurs et tablettes tactiles. **Les espaces d'accueil** ont été repensés et retravaillés afin de les rendre moins institutionnels et plus conviviaux.
- **Le maintien du lien avec les jeunes** s'appuie sur des modalités de contact différencié : entretiens individuels mais également mail, SMS et/ou suivi téléphonique. Les conseillers bénéficient d'un soutien administratif coordonné pour **maintenir efficacement le lien avec les jeunes** (via un système d'alertes iMilo).

[10] Les missions de la Mission Locale - Mission Locale du Ribéracois Vallée de L'Isle (ml-riberacois-vallee-isle.fr)

- **De nombreux ateliers** permettent aux jeunes d'accéder à une information multi-thématique : emploi, formation, santé, mobilité, logement et plus largement, l'accès aux droits**.**

Orienter

Apporter aux jeunes un conseil qualifié pour leur permettre de s'orienter au mieux vers les acteurs et services selon leurs besoins

- Les conseillers sont régulièrement formés notamment sur **la posture professionnelle et le « tenir conseil »**[11] **:** repenser la pratique professionnelle et de faire un « pas de côté ».
- **Le diagnostic global partagé est coconstruit avec les jeunes** dans le cadre du 1er accueil. Il est constamment revu en fonction de l'évolution des jeunes dans la réalisation de leurs parcours. Les entretiens individuels sont de vrais **temps d'échanges permettant de nourrir la réflexion** pour accompagner les jeunes dans l'élaboration de leurs propres choix **dans un climat de confiance réciproque.**
- En fonction des besoins et des projets des jeunes, le conseiller le met en relation avec un partenaire ou l'oriente vers un dispositif interne porté par la Mission Locale. **Le maillage territorial de la Mission Locale, adossé à une fine connaissance du** partenariat de proximité **permet une orientation efficace et adaptée.**
- Bien ancré sur leur territoire, les conseillers informent sur **les dispositifs et actions de proximité en adéquation avec les projets des jeunes**. Les conseillers sont généralistes et ont la compétence pour **informer les jeunes de façon globale** afin de ne pas faire répéter aux jeunes plusieurs fois la « même histoire » à des interlocuteurs différents. Chaque conseiller est identifié par **une référence thématique qui le rend expert sur un domaine en particulier** (logement, santé, mobilité…). Les **référents thématiques travaillent en transversalité afin d'appuyer l'équipe si nécessaire**. Chaque antenne de la Mission Locale mobilise ses propres réseaux de partenaires, transports, services publics, associations caritatives… **Au-delà de maîtriser les dispositifs régionaux et nationaux, chaque conseiller est ainsi expert sur son secteur géographique d'intervention**.

Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des parcours

La Mission Locale propose à chaque jeune un suivi personnalisé pour construire son parcours et aborder toutes les questions liées à l'accès à ses droits, à la formation, à l'emploi, au logement, … et être accompagné dans sa mise en œuvre. Cet accompagnement s'inscrit dans les principes et les objectifs du conseil en évolution professionnelle

- **Le conseiller référent et une équipe de proximité** permettent de **maintenir une relation de confiance réciproque** tout au long du parcours des jeunes. Les étapes du parcours sont convenues avec les jeunes dans le respect et **la prise en compte de leurs temporalités.** Les différentes étapes alternent **dispositifs nationaux, régionaux, PMSMP**[12] **et ateliers** conçus, animés ou accueillis par la Mission Locale.
- **L'alternance** entre dimension individuelle et collective permet aux jeunes de travailler leur autonomie, de comprendre les leviers de socialisation, le rapport à l'autre et les codes du monde professionnel en particulier.

[11] L'acte de Tenir conseil (openedition.org)
[12] Le bénéfice des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) est ouvert à toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social et/ou professionnel personnalisé, quels que soient son statut, son âge ou le cadre de l'accompagnement.
Périodes de mise en situation en milieu professionnel - PMSMP - Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion (travail-emploi.gouv.fr)

- **Des ateliers diversifiés sur les axes santé, citoyenneté, mobilité, numérique…** ont été développés en complément des ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).
- **Les points d'étapes et bilans partagés avec les partenaires** sont réalisés régulièrement avec le conseiller pour sécuriser et dynamiser le parcours des jeunes. Le suivi régulier et le traitement des alertes administratives permettent de **relancer un parcours parfois tombé « en sommeil ».**
- **La Mission Locale intervient en milieu fermé en centre de détention de Neuvic** pour contribuer à la lutte contre la récidive en proposant aux jeunes sous main de justice un accompagnement renforcé pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. La Mission Locale contribue notamment à **l'élaboration des aménagements de peine pour préparer les jeunes à la sortie de détention.**
- Le portage par la Mission Locale de **l'Espace Régional d'Information et de Proximité**[13] (ERIP) **Dordogne Nord pour le bassin d'emploi Périgueux Nord Est Dordogne** permet de **multiplier les outils d'information et d'accompagnement au service des plus et moins jeunes**. L'ERIP est un lieu d'accueil qui propose un accès simplifié au droit à l'information sur la formation, la recherche d'emploi, la validation des acquis de l'expérience (VAE), les métiers, la création ou la reprise d'une entreprise… L'offre de service de l'ERIP s'adresse à tous les publics quel que soit le statut ou l'âge. **La collaboration avec des partenaires sur une échelle territoriale plus large a permis de développer des capacités de coordination et de communication nouvelles.**

Appuyer le recrutement et l'intégration des jeunes dans l'emploi

La Mission Locale a un partenariat défini avec les entreprises de son territoire, qui peut être mobilisé pour toutes les phases du parcours des jeunes (découverte des métiers, des secteurs économiques, évaluation des compétences, accès à l'emploi ou à la qualification, …) tout en répondant aux besoins de compétences des entreprises

- **L'ensemble de l'équipe d'accompagnement est amené à intervenir sur l'axe Entreprise** en mobilisant différents outils : PMSMP, contrats aidés, ateliers de découverte métier, visites d'entreprises… pour faciliter l'intégration professionnelle des jeunes.
- L'intervention d'une Chargée de Relation Entreprise permet d'être support auprès des employeurs et **évaluer** leurs besoins spécifiques en recrutement. Elle organise des événements locaux dédiés à l'emploi des jeunes, participe à la vie du monde économique local, informe et conseille les employeurs et intervient en médiation pour prévenir les ruptures des jeunes en cours d'emploi. La Chargée de Relation Entreprise intervient également en collectif et individuel auprès des jeunes lors d'ateliers de **coaching vers l'emploi.**

[13] En 2020, la Région a mis en place des ERIP : Espaces Régionaux d'Information de Proximité (Fusion des réseaux ERO, EMA et Cité des métiers) dans les bassins d'emplois de Nouvelle-Aquitaine.

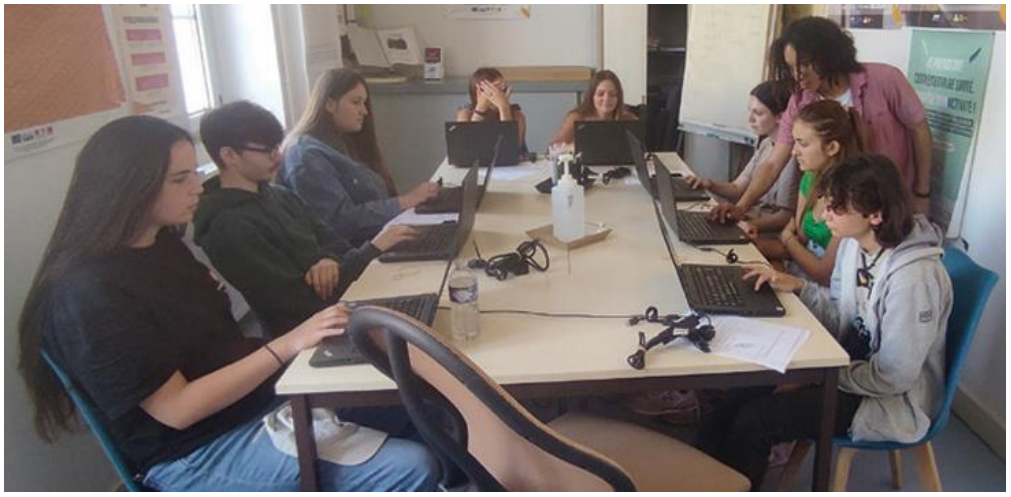

Mission Locale
Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

L'ECOSYSTEME PARTENARIAL DE LA MISSION LOCALE

A l'image de la diversité des besoins et trajectoires des jeunes, les partenaires de la Mission Locale sont nombreux

Les partenaires contribuent largement à la mise en œuvre de la démarche d'accompagnement global des jeunes : l'ADN de la Mission Locale

- **Les partenaires du champ de l'Emploi :**

Entreprises locales, clubs d'entreprises, France Travail, Agences intérim, IAE, Chambres consulaires, Groupements d'employeurs, bénévoles (parrains/marraines), Ministère des Armées…

- **Les partenaires du champ de la Formation :**

Centres de formation, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Cap Métiers Nouvelle Aquitaine, France Travail, CIO, Chambres consulaires, Education Nationale, Service Militaire Volontaire…

- **Les partenaires du champ de l'Orientation :**

CIO, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Centres de formation, clubs d'entreprises, France Travail, AFPA, EPIDE, E2C…

- **Les partenaires du champ de la Prévention Santé :**

ARS, Centres Hospitaliers, France Addictions, CPAM, CMP, médecins, psychologues et psychiatres, Association Périjob (atelier d'expression), GRETA (SST), IREPS, Centre de planification familiale, PMI, Assistantes sociales, MPF, ADN …

- **Les partenaires du champ de l'Inclusion :**

MDPH, SIPB, CRFH (Centre Ressource Formation Handicap), ESAT, organisations médico-sociales (IME, IMPRO, ITEP, SESSAD), CMP, Centres hospitaliers, ESRP, GEPH, ARI INSERTION, CAP EMPLOI FIPS…

- **Les partenaires du champ de la Mobilité :**

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois et le CIJ du Grand Périgueux/ mobilité internationale, Communautés de communes, Pays de la Vallée de l'Isle, Pays Périgord Vert, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, France Travail, Département de la Dordogne (FAJ/FSL), AFAC, ENVOL, ADIE, Associations caritatives…

- **Les partenaires du champ du Logement :**

CAF, Action logement, FJT, SIAO- CHRS, 115, FSL, FAJ Département de la Dordogne (FAJ), PERIGORD HABITAT, Office HLM, ADIL, communes…

- **Les partenaires du champ de la Protection Judiciaire :**

PJJ, SPIP, Centre de détention de Neuvic…

- **Les partenaires du champ de la Citoyenneté :**

Ligue de l'enseignement, CNNJ, Journée d'appel, organismes d'accueil de Services Civiques, CCIVS, Délégation aux Droits des Femmes, infodroits…

- **Les partenaires du champ des Loisirs et de la Culture :**

Associations et clubs sportifs, cinémas, centres culturels et bibliothèques…

LES JEUNES ACCOMPAGNES PAR LA MISSION LOCALE

La Mission Locale est bien repérée sur son territoire d'intervention : plus de la moitié des jeunes sollicitent la Mission Locale de leur propre initiative ou sur les conseils de leur famille ou amis. Une partie d'entre eux est orientée par les partenaires locaux.

La Mission Locale accompagne **chaque année autour de 1 400 jeunes** (dont près de 500 sont accueillis pour la première fois). Plus de **60 jeunes placés sous main de justice** sont accompagnés par la Mission Locale au centre de Détention de Neuvic.

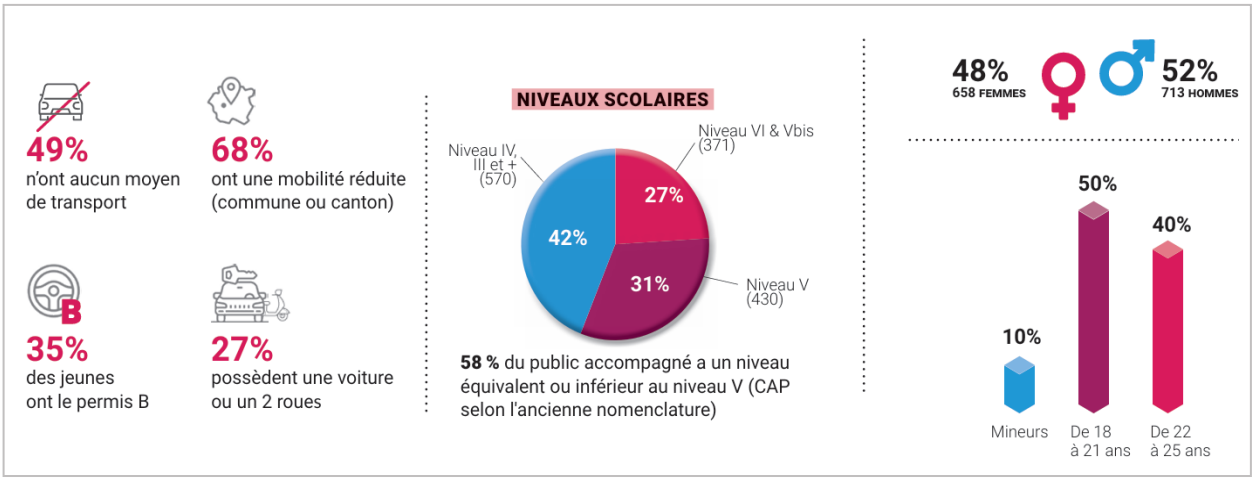

Extrait du Rapport d'activité 2023 de la Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle

- **8 000 entretiens individuels sont menés chaque année** par les conseillères et conseillers de la Mission Locale afin de **déterminer le projet personnalisé d'accès à l'autonomie des jeunes accompagnés.**
- **Plus de 3 500 ateliers collectifs** sont organisés chaque année par la Mission Locale.
- **Autour de 400 rencontres partenariales** sont coordonnées chaque année par la Mission Locale.

Regard sur l'évolution des premiers accueils

Année	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2022**
Nombre de jeunes	490	464	469	441	**493**

Regard sur l''évolution des jeunes accompagnés

Année	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2022**
Nombre de jeunes	1 229	1 214	1 171	1 264	**1 374**

Visite Micro-Folie à Neuvic

Forum des assos CCPR

Métier de l'industrie - Bonneterie Industrielle

Salon de la création

Salon de la reconversion

Visite des scolaires de la Cité Arnaut Daniel

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

LA DEFINITION DES AXES DE PROGRES DE LA MISSION LOCALE

La conception du portrait de territoire de la Mission Locale et l'analyse collective de la consultation de l'ensemble des parties prenantes ont permis de partager un état des lieux objectivé sur « ce qu'est » et « ce que pourrait devenir la Mission Locale »

(Cf. : annexes 1, 2 et 3)

Jeunes, élus locaux et professionnels ont collectivement convergé vers les **10 axes de progrès suivants :**

N°	Intitulé de l'axe de progrès 2024 – 2027
1	**Renforcer les procédures de communication interne**
2	**Renforcer l'équité territoriale dans le déploiement de l'offre de service**
3	**Formaliser l'expertise et l'outillage des professionnels de la Mission Locale**
4	**Enrichir les pratiques professionnelles en diversifiant les modalités d'accompagnement des jeunes**
5	**Bâtir une stratégie de communication externe** (jeunes, élus locaux et partenaires)
6	**Favoriser la participation des jeunes à l'élaboration des actions qui les concernent**
7	**Renforcer la démarche de développement du partenariat local**
8	**Renforcer la mobilité des jeunes du territoire**
9	**Renforcer l'accompagnement des jeunes vers et dans l'entreprise**
10	**Porter et animer un observatoire local de la Jeunesse et du territoire**

UN PLAN D'ACTION PLURI-ANNUEL AMBITIEUX, PRAGMATIQUE ET OPERATIONNEL POUR OPERATIONNALISER LES AXES DE PROGRES

La fiche action permet de réguler « l'impulsivité » : elle pousse à définir les étapes principales d'un projet d'action pour engager un progrès collectif sur la base de constats partagés.

La fiche action précise :

1. les objectifs poursuivis
2. les points clés de l'action
3. l'agenda
4. les moyens nécessaires
5. les bénéfices attendus
6. la cohérence de l'action avec d'autres actions dans le cadre d'une stratégie globale

La fiche action permet de :

1. faciliter la compréhension partagée des actions
2. attribuer la responsabilité de la mise en œuvre de l'action
3. clarifier les modalités de suivi

Les fiches actions permettant de réaliser les axes de progrès ont été élaborées en « mode projet » rassemblant l'ensemble de l'équipe professionnelle avec la complicité des élus du Conseil d'Administration de la Mission Locale.

Les fiches actions ont vocation à opérationnaliser la stratégie du Projet Associatif sur le temps long : dès 2024 jusqu'en 2027. Elles appuient le pilotage global de la Mission Locale, elles accompagnent la démarche d'amélioration continue dans laquelle la Mission Locale s'est engagée.

19 fiches actions au service de l'amélioration et l'évaluation continue de l'offre de service de la Mission Locale

N°	Intitulé de l'axe de progrès	Intitulé de la fiche action 2024 - 2027
1	**Renforcer les procédures de communication interne**	• Stabilisation des process des dispositifs d'accompagnement opérés par la Mission Locale • Vers une mobilisation maîtrisée des aides financières à destination des jeunes • Stabilisation "pilotée et suivie" de l'utilisation du serveur de la Mission Locale • Le "Pack d'accueil" du nouvel arrivant
2	**Renforcer l'équité territoriale dans le déploiement de l'offre de service**	• La Mission Locale au plus près des jeunes les plus isolés
3	**Formaliser l'expertise et l'outillage des professionnels de la Mission Locale**	• Formaliser et valoriser l'outillage et les pratiques d'accompagnement des professionnels de la Mission Locale
4	**Enrichir les pratiques professionnelles en diversifiant les modalités d'accompagnement des jeunes**	• A la rencontre des acteurs du territoire : #1Jeune #1territoire
5	**Bâtir une stratégie de communication externe** (jeunes, élus locaux et partenaires)	• Connus et reconnus des élus de notre territoire • La visibilité territoriale pour une place renforcée de la Mission Locale • Bâtir la stratégie et le plan de communication de la Mission Locale
6	**Favoriser la participation des jeunes à l'élaboration des actions qui les concernent**	• Il s'est passé quoi au Club jeunes ? • La parole est à toi !
7	**Renforcer la démarche de développement du partenariat local**	• La cartographie thématique du partenariat local • Engager une démarche de conventionnement avec les partenaires
8	**Renforcer la mobilité des jeunes du territoire**	• Covoiture-moi ! • Les clés de la liberté
9	**Renforcer l'accompagnement des jeunes vers et dans l'entreprise**	• Agir pour la rencontre des acteurs du territoire : jeunes & entreprises • La "relation entreprise" au quotidien
10	**Porter et animer un observatoire local de la Jeunesse et du territoire**	• Analyser, valoriser, apprendre et partager

ANNEXE 1 : LE PORTRAIT DE TERRITOIRE

Les travaux de recherche et d'analyse ont été réalisés par la Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle. Les valeurs (collectées entre 2019 et 2023) sont issues des bases de données suivantes :

- INSEE
- CAF
- ARS
- France Travail
- Registre des Entreprises
- Entrepôt de données iMilo (système national d'information du réseau des Missions Locales)

Généralités

Située en **Nouvelle-Aquitaine**, la Mission Locale du Ribéracois Vallée de L'Isle couvre **le Grand Ouest du département de la Dordogne** aux portes de 3 autres départements : la Charente, la Charente Maritime et la Gironde.

Le Périgord, inscrit dans le département de la Dordogne, se compose de sept pays.

Le territoire de la Mission Locale s'étend sur 3 Pays (le 1- 3 et 7) :

- Le Pays Périgord Vert (Vallée de la Dronne)
- Le Pays de l'Isle en Périgord (Vallée de l'Isle)
- Le Pays du Grand Bergeracois

Le territoire de compétence s'étend sur **6 cantons**[14] **:**

- Brantôme
- Montpon-Ménestérol
- Le Pays de Montaigne et Gurson
- Ribérac
- Saint Astier
- La Vallée de l'Isle

Le territoire de compétence s'étend sur **6 EPCI**[15] **:**

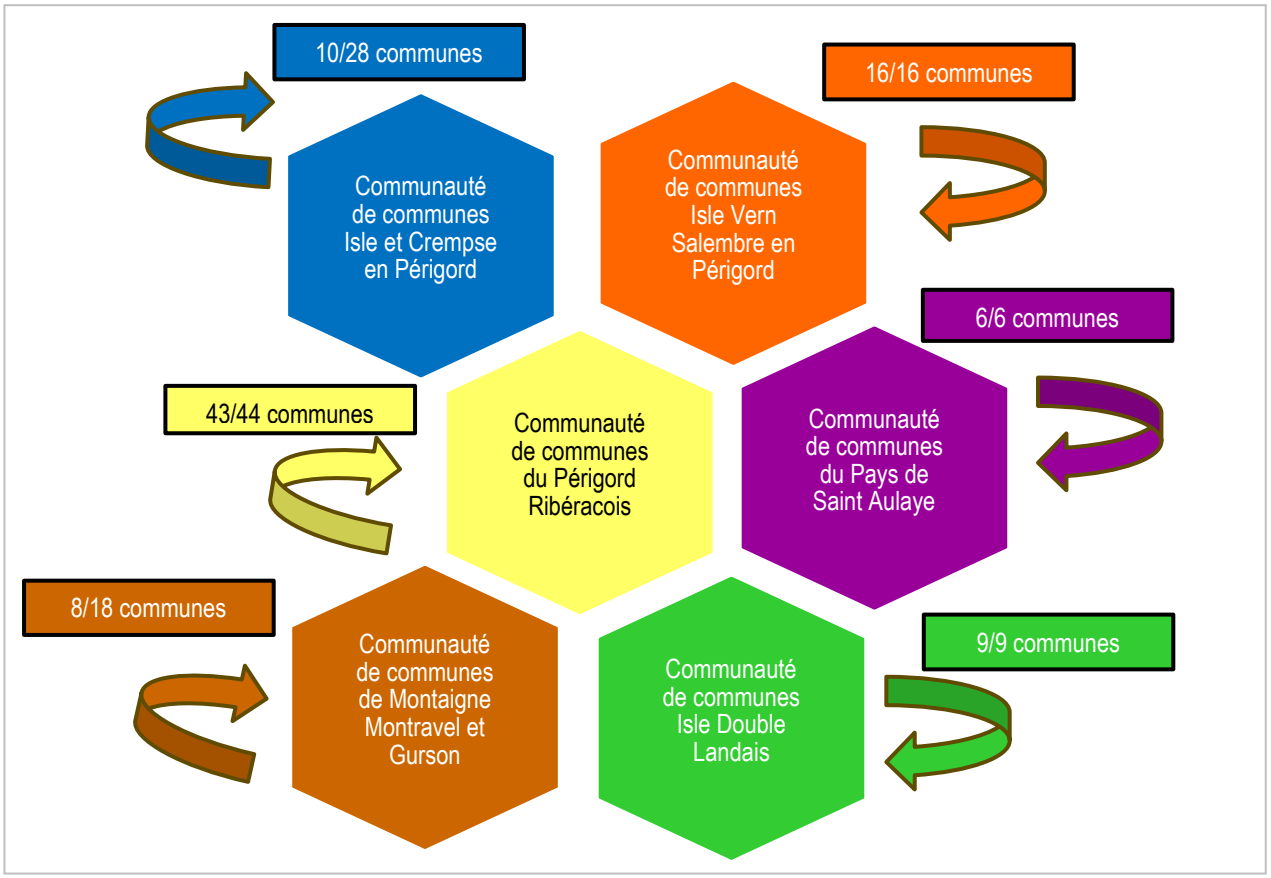

Le territoire de compétence s'inscrit au sein d'un vaste **bassin d'emploi** couvrant la moitié de la Dordogne [16] **:**

- **Périgueux Nord Est Dordogne**

[14] En France, circonscription administrative issue de l'époque révolutionnaire, dépourvue de la personnalité morale, dans le cadre de laquelle sont élus les conseillers départementaux à raison de deux conseillers de sexe différent par canton. Source : dictionnaire Larousse.
[15] Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun.
Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI. Source : INSEE
[16] Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.
Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Il sert de référence pour la diffusion des taux de chômage localisés et des estimations d'emplois. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Une « morphologie territoriale » atypique

Un territoire de 1 750 km² accueillant 69 800 habitants

À la création de la Mission Locale en 1997, le territoire correspondait à une logique territoriale qui a évolué au fil des années : **à partir des 9 anciens cantons du Ribéracois et de la Vallée de l'isle** (Ribérac, Montagrier, Verteillac, Saint Aulaye, Saint Astier, Neuvic, Montpon, Mussidan et Villefrance de Lonchat) : 104 communes le composaient. Le territoire a évolué au fur et à mesure des fusions de communes et particulièrement en 2019 : **les péréquations territoriales de la loi NOtre** ont eu un impact significatif avec la perte des 6 communes désormais rattachées au Grand Périgueux (Mensignac, Coursac, Razac, Annesse et Beaulieu, La Chapelle Gonaguet, Manzac sur Vern).

Aujourd'hui, **le territoire correspond à un zonage défini à partir d'une partie d'un vaste bassin d'emploi, de portions de pays et de communautés de communes.**

Les atoûts du découpage territorial	Les inconvénients du découpage territorial
• La situation de la Mission Locale implique la **nécessité d'un maillage territorial renforcé** : c'est **une vraie richesse pour l'offre de service de la Mission Locale.** • La Mission Locale est une des rares associations qui **fait coopérer le Ribéracois** (Vallée de la Dronne) **et la Vallée de l'Isle autour d'un projet local commun.** • Le territoire correspond aujourd'hui **globalement au territoire de compétence de l'agence locale France Travail** de Saint Astier : cela facilite les relations partenariales.	• **La gouvernance locale est complexifiée.**

Un territoire éminemment rural

Seules **15 communes sur 92 ne sont pas classées ZRR**[17] en 2021.

Le territoire de compétence de la Mission Locale a une densité de 40 habitants au km². A titre de comparaison, le département de la Dordogne a une densité de 46 habitans au km² contre 72 à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine.

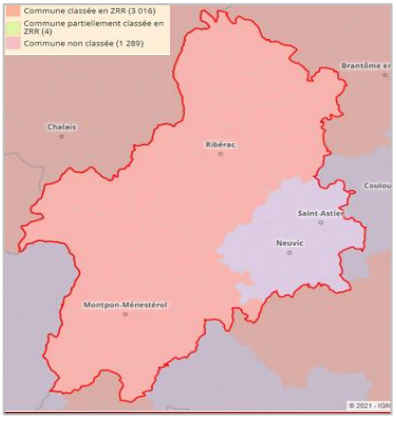

[17] Les zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales. Des mesures spécifiques en faveur du développement économique s'y appliquent. L'objectif est de concentrer les mesures d'aide de l'état au bénéfice des entreprises créatrices d'emplois dans les zones rurales les moins peuplées et les plus touchées par le déclin démographique et économique. Elles ont été créées par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) du 4 février 1995.

Des tendances démographiques infraterritoriales diverses

La population de 69 800 habitants à tendance globalement stable depuis 2016. A noter : Montpon-Menesterol a une variation positive de sa population de + 0,97% entre 2014 et 2020 qui correspond à l'arrivée de nouveaux habitants. Dans une moindre mesure c'est également le cas sur les communes de La Roche Chalais et Villefranche de Lonchat. Pour sa part, Ribérac voit sa population baisser de -0,93%.

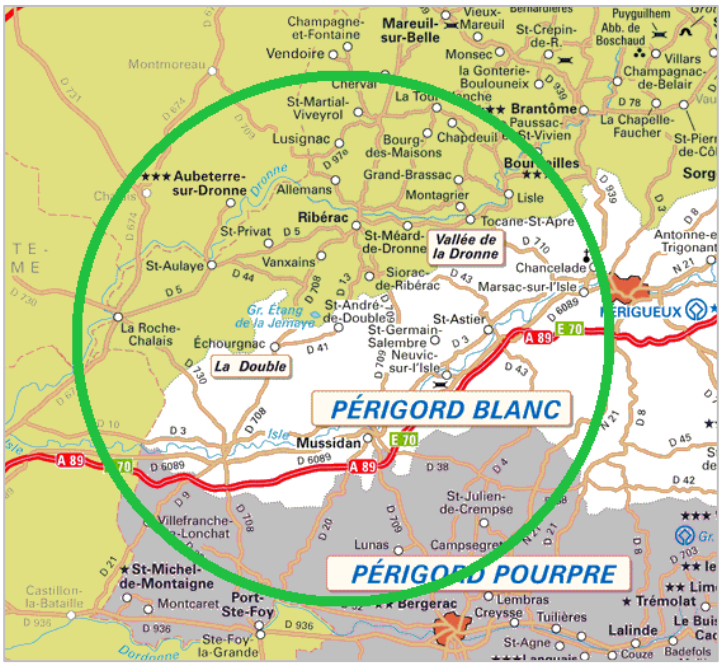

Un territoire à l'habitat très dispersé ne présentant pas de pôle urbain important mais plusieurs petites centralités

Un avantage certain pour **les territoires dits « de centralité »** car l'influence de la métropole y est moins prégnante.

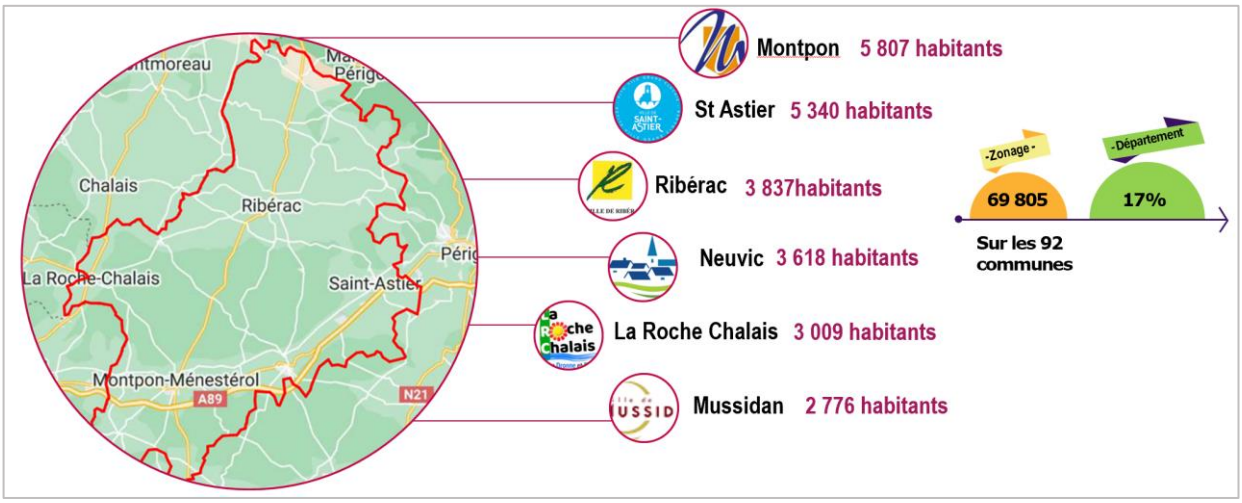

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

Un territoire inégalement desservi

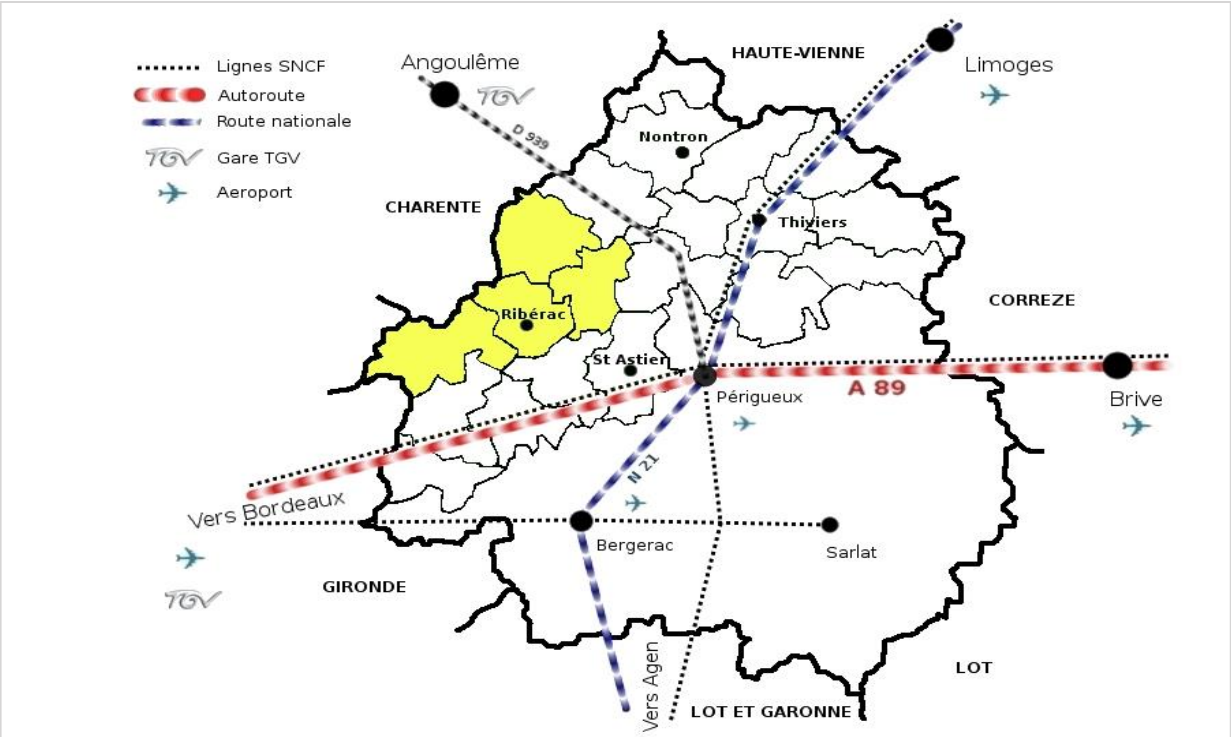

La vallée de l'Isle est traversée par l'axe autoroutier Bordeaux – Brive comportant des échangeurs à Montpon, Mussidan, Neuvic, Saint Astier. **La ligne SNCF Bordeaux- limoges ou Brive dessert 5 gares de la Vallée de l'isle.**

En 2022, une navette renforce le réseau des TER, elle dessert (toutes les 30 minutes) **:**

- Mussidan
- Neuvic
- Saint Léon sur l'Isle
- Saint Astier
- Razac sur l'Isle
- Marsac sur l'Isle
- Périgueux
- Boulazac
- Niversac

La mobilité est un sujet plus prégnant dans le Ribéracois de part sa situation plus enclavée : 30 minutes sont nécessaires pour rejoindre l'autoroute. Il n'y a pas de gare SNCF à proximité. Le réseau de bus répond essentiellement aux besoins de transports scolaires. Les trajets Ribérac - Périgueux sont au nombre de 3 par jour et ne sont pas adaptés aux horaires de travail.

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle NOUVELLE-AQUITAINE

Une configuration socio-démographique atypique et hétérogène

- **Des zones très rurales** (Ribéracois, Double, Landais),
- **Un couloir de communication constitué par la vallée de l'Isle** (autoroute, réseau ferré, etc.),
- **Une zone quasi périurbaine** (Saint Astier) sous influence de l'agglomération périgourdine.
- Le territoire fait partie du **bassin d'emploi Périgueux Nord Est Dordogne** avec le Haut Périgord et le Grand Périgueux : il se **situe au carrefour de 3 Pays** : Pays Périgord Vert (Vallée de la Dronne), le Pays de l'Isle en Périgord (Vallée de l'Isle) et le Pays du Grand Bergeracois.

Cette configuration génère **des problèmes de mobilité** très différenciés selon les territoires (aggravés dans le sens Nord-Sud et pour les zones les plus rurales, moins prégnants pour les populations résidentes sur les principaux axes de communication et en périphérie de Périgueux). Les flux de mobilité montrent **la double connexion des publics du territoire de compétence de la Mission Locale aux bassins de Périgueux** (principalement) **et de Bergerac** (secondairement). Les mobilités vers le Libournais et la Charente sont moindres. L'hétérogénéité du territoire ré-affirme **l'importance du maillage local**.

Un territoire plus âgé que la moyenne régionale

La population affiche un taux de 38% de seniors contre 30,5% au niveau régional. La part des jeunes apparaît conséquemment inférieure aux indicateurs régionaux.

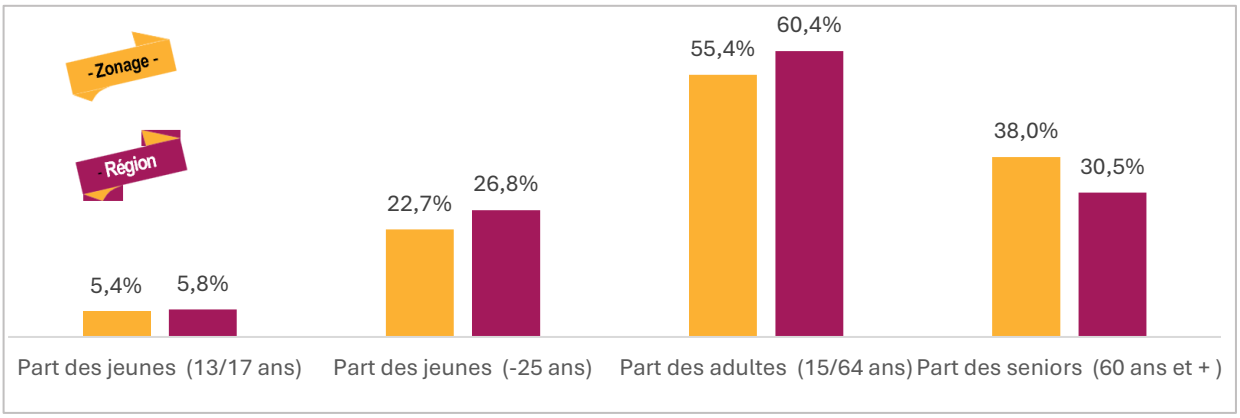

L'indice de vieillissement de la population (160) est en augmentation (+ 20 points depuis 2014).

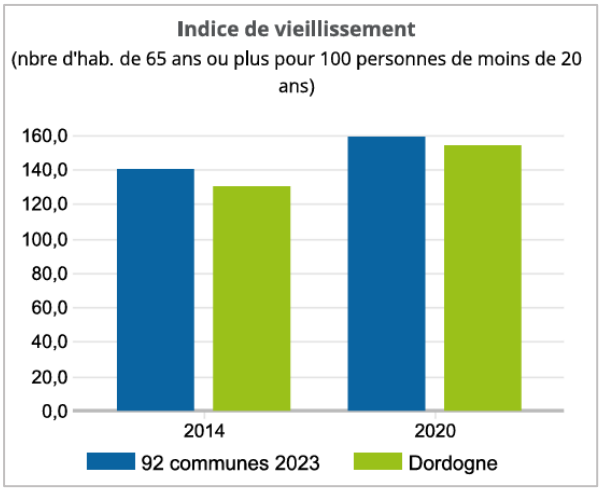

Un taux de pauvreté aux tendances infraterritoriales marquées

Le taux de pauvreté[18] du territoire de la Mission Locale affiche une moyenne élevée de 17,3%, contre 16,3% à l'échelle du département et 13,6% à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine. **Les revenus de la population restent globalement modestes** (en particulier sur la communauté de communes du Pays de Saint Aulaye). On note ainsi **des disparités selon les communautés de communes,** principalement dues à la métropolisation de l'agglomération de Périgueux.

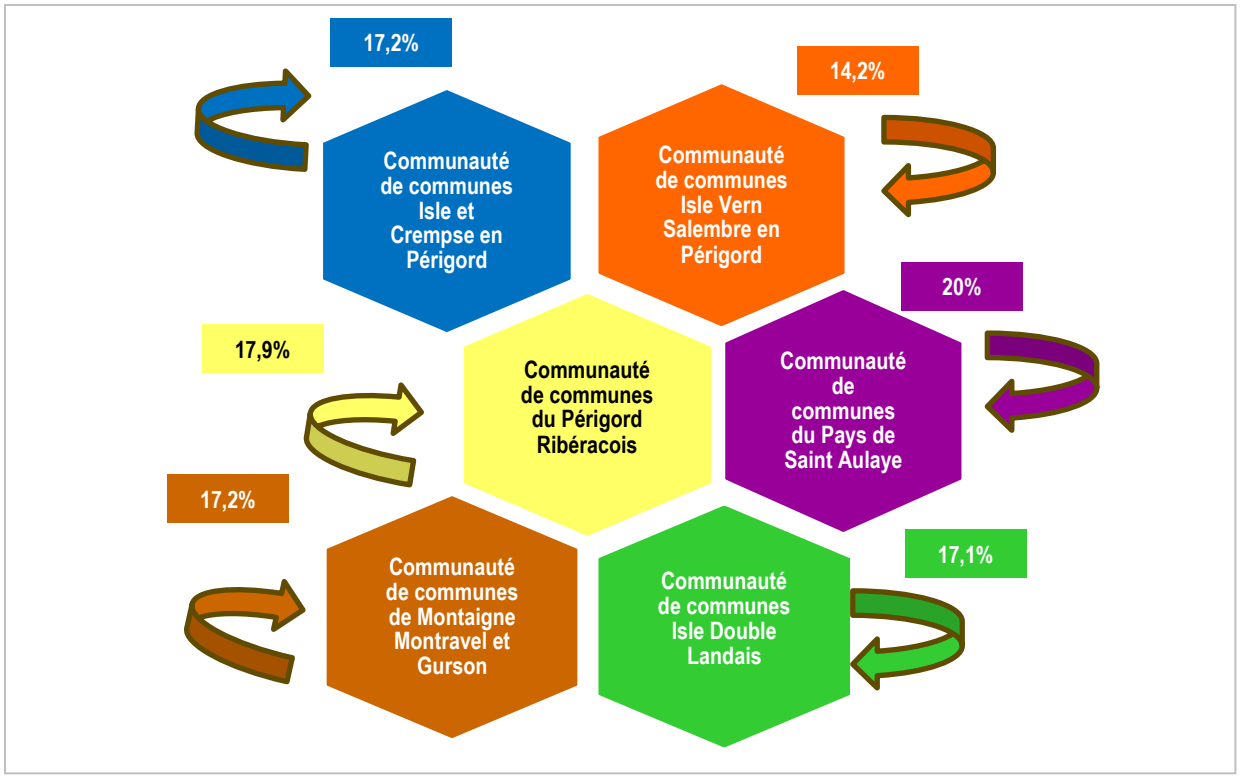

Une faible dynamique migratoire

La part des étrangers et immigrés[19] est plus faible qu'en Dordogne. Cela peut s'expliquer par le manque de structures d'accueil présentes sur le territoire.

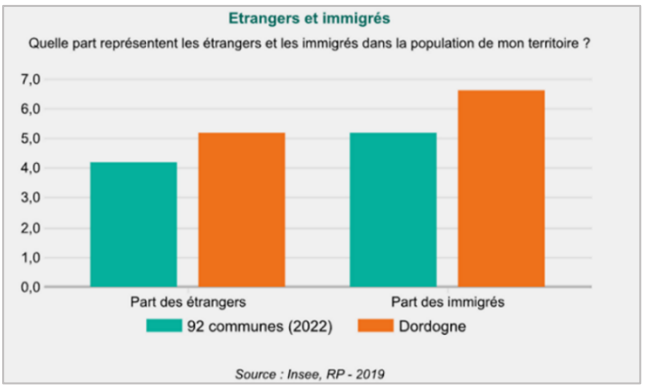

[18] En 2021, en France métropolitaine, 9,1 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. Le taux de pauvreté est ainsi de 14,5 %. Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. Il correspond à un revenu disponible de 1 158 euros par mois pour une personne vivant seule et de 2 432 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans. Source : INSEE

[19] Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées Françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se recoupent que partiellement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. Source : INSEE

Une part importante de familles monoparentales

Les familles monoparentales sont confrontées à des difficultés spécifiques pour concilier vie privée et vie professionnelle. Elles sont plus exposées au risque de pauvreté que les autres familles. **La part des familles monoparentales est importante : représentant de 25,3% des foyers, elle est en augmentation.** A titre de comparaison, la part des familles monoparentales représente 25% des familles à l'échelle nationale.

Une part importante de jeunes en difficulté d'insertion

5 552 jeunes âgés de 15-24 ans vivent sur le territoire, ils représentent 8 % de la population.

La part des jeunes en difficulté d'insertion est nettement supérieure aux indicateurs départementaux. Elle se hisse à 23,2% de la population des jeunes âgés de 15 à 24 ans.

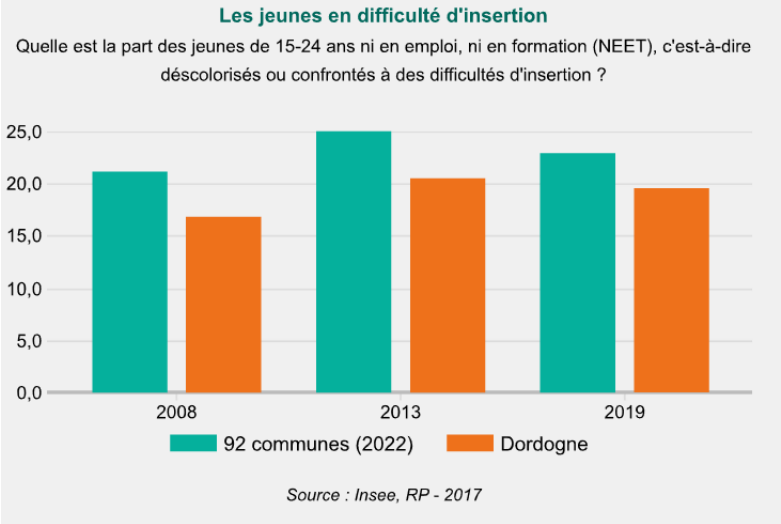

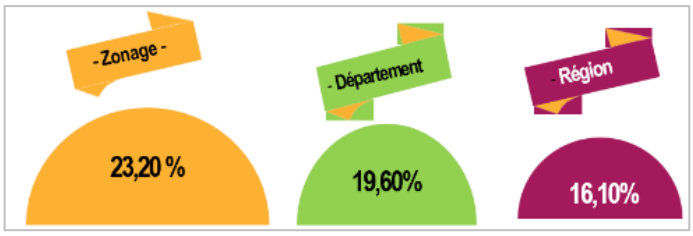

Une faible part de personnes diplômées du supérieur

La part des personnes (âgées de 15 ans et + sorties du système scolaire) **diplômées du supérieur est de 17,8%.** Cet indicateur est nettement plus faible qu'au niveau départemental et régional. Les personnes diplômées quittent probablement le territoire pour trouver ailleurs un emploi en adéquation avec leur qualification. Les habitants du territoire accèdent peut-être moins facilement à l'enseignement supérieur qu'ailleurs ?

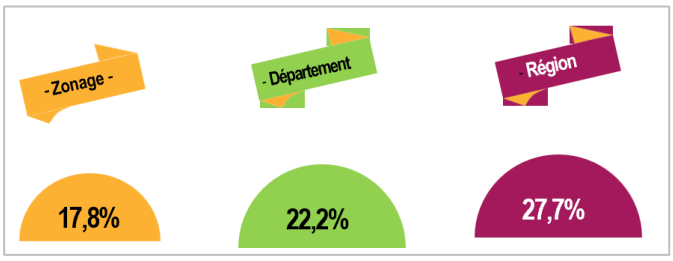

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

Un portrait socio-professionnel marqué par une part importante de retraités

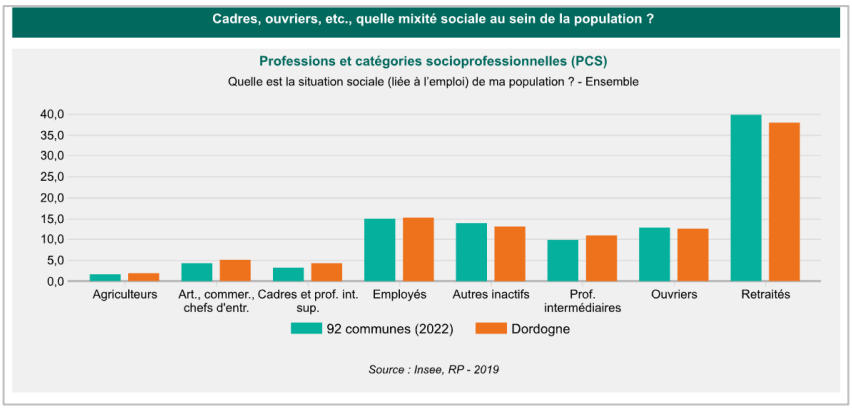

La part des retraités (40%) est légèrement supérieure à la moyenne départementale (37%). Globalement, les proportions des différentes catégories socio-professionnelles affichent des tendances comparables au département de la Dordogne.

A noter : une nette sous-représentation des cadres et des professions intermédiaires.

Une économie locale en déficit identitaire tournée vers le soin et l'accompagnement des personnes

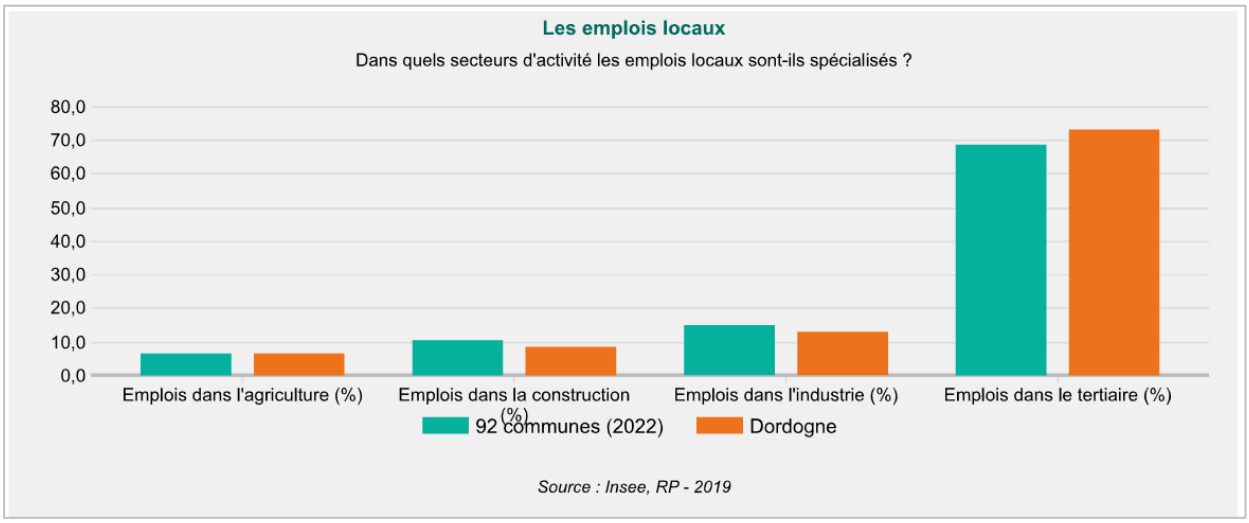

Le territoire est doté de quelques grands établissements des secteurs de l'industrie et des services (en particulier de la santé ou du commerce…). **Les principales industries sont concentrées sur la Vallée de l'Isle** avec Interspray à Neuvic , Beauty Success à Saint Astier. **2 autres pôles se distinguent** comme KSB à la Roche Chalais et l'entreprise Duvergt à Ribérac. L'entreprise Grégoire implantée depuis de nombreuses années à Montpon a été mise en liquidation judiciaire en avril 2022 et a licencié + de 230 salariés. Cette mesure a des conséquences importantes sur la situation économique de la commune.

Le territoire est caractérisé par un réseau important de structures sanitaires et sociales employeuses méritant une attention toute particulière en matière de GPEC[20] dans un contexte de désaffection pour les métiers du soin à la personne :

- **3 structures hospitalières** (Centre Hospitalier de Saint Astier, Centre Hospitalier Intercommunal Ribérac Dronne Double, Centre Hospitalier de Vauclaire)
- **15 EHPAD publics ou privés**
- **2 établissements médico-sociaux** (APEI)
- **1 centre de soin médical et de réadaptation** (Château de Bassy à Saint Médard de Mussidan)
- **Le territoire accueille plusieurs entreprises d'insertion par l'activité économique** localisées principalement sur la Vallée de l'Isle :
  - Les jardins du cœur à Montpon
  - Ricochets à Neuvic
  - LA TRESSE et l'Entreprise d'insertion Les Lèches
  - Le château de Neuvic
  - C3I et APLB à Montpon
  - AI Service et APLB à Ribérac

Le territoire qui se distingue par la présence d'un projet « Territoires Zéro chômeur de longue durée» sur le Ribéracois.

4 clubs d'entreprises sont très actifs sur le territoire :

- Sur la communauté de communes Périgord Ribéracois
- Sur le Montponnais
- Sur la communauté de communes du Pays de Saint Aulaye
- Sur la communauté de communes Isle Vern Salembre

Le territoire se caractérise également par la présence importante de petites entreprises de 1 à 4 salariés (bâtiment, services, restauration, agriculture…) et **l'emploi non salarié** (entrepreneuriat).

[20] La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est une méthode pour adapter – à court et moyen termes – les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique. La GPEC est une démarche de gestion prospective des ressources humaines qui permet d'accompagner le changement. Elle doit permettre d'appréhender, collectivement, les questions d'emploi et de compétences et de construire des solutions transversales répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés : les entreprises, les territoires et les actifs. Source : Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) - Ministère du travail, de la santé et des solidarités (travail-emploi.gouv.fr)

Une dynamique notable de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises[21] apparaît légèrement supérieur à la moyenne départementale, en particulier dans les domaines des actions financières-assurances et information-communication.

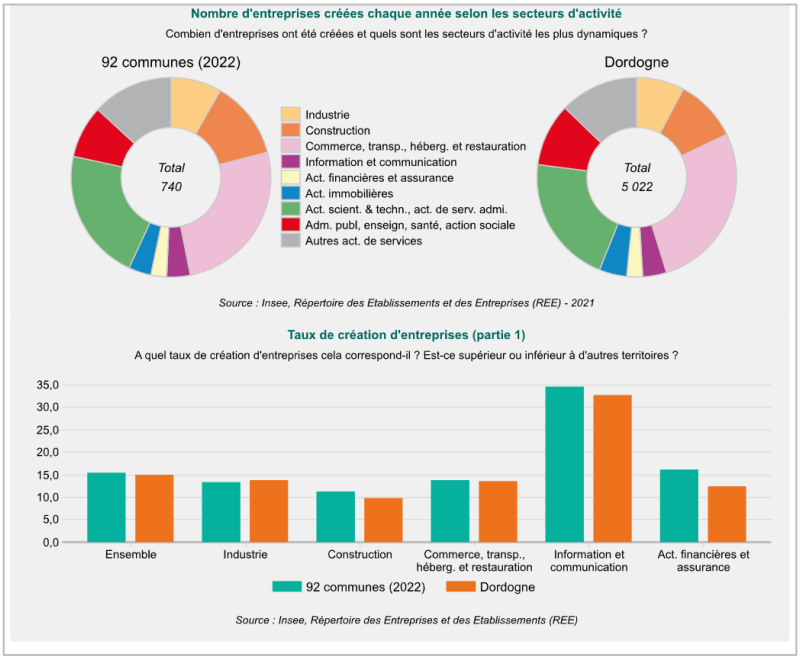

Des opportunités d'emplois locaux en augmentation

L'agence France Travail de Saint Astier a enregistré 3 068 offres d'emploi en 2023, soit **une hausse de 23% par rapport à l'année précédente** (comparativement, le département affiche une baisse de 1,3% des offres d'emploi enregistrées). 54% des offres d'emploi sont des CDI, 37% des CDD de - de 6 mois et 9% des CDD de + de 6 mois. Les tendances de recrutement des employeurs évoluent : ils proposent moins de CDD de + 6 mois et **recrutent directement en CDI pour faire face aux difficultés de recrutement.**

L'offre d'emploi locale se répartit de la façon suivante :

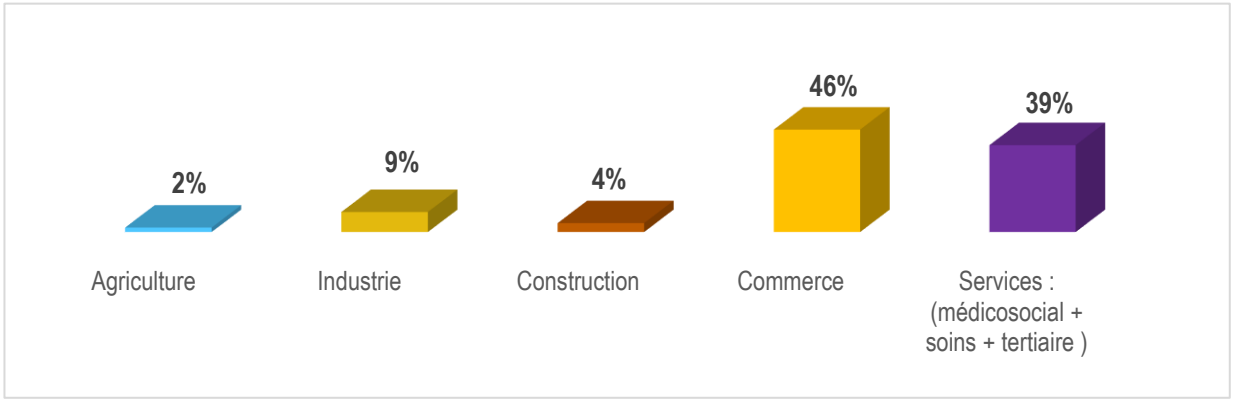

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

[21] Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1. Source : INSEE

Au premier rang des offres d'emploi publiées, les métiers du soin et de l'esthétique (32% des offres d'emploi). Cela s'explique par la présence de l'entreprise Beauty Success dont le siège est à Saint Astier.

	Agence - Saint-Astier		Département - Dordogne	
Métier	**Nombre**	**Part**	**Rang**	**Rang**
D1208 - Soins esthétiques et corporels	979	31,9 %	1	1
J1501 - Aide-soignant / aide-soignante	92	3,0 %	2	8
D1507 - Mise en rayon libre-service	89	2,9 %	3	>10
J1506 - Infirmier / infirmière en soins généraux (ide)	86	2,8 %	4	>10
K1304 - Services domestiques	81	2,6 %	5	3
J1301 - Agent / agente de service hospitalier (ash)	80	2,6 %	6	>10
K1301 - Accompagnement médicosocial	57	1,9 %	7	>10
I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules	51	1,7 %	8	>10
D1505 - Personnel de caisse	50	1,6 %	9	>10
H3302 - Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	46	1,5 %	10	>10

Les emplois non qualifiés étant majoritairement pourvus dans le cadre de l'intérim, les offres d'emploi publiées par France Travail sont **principalement destinées à des personnes qualifiées (72%).**

Qualification	Agence - Saint-Astier		Département - Dordogne	
Non qualifié	859	+26,1 %	8 792	-2,8 %
Qualifié	1 953	+24,4 %	10 325	-1,9 %
Agent de maîtrise/technicien	158	-8,1 %	1 420	-0,1 %
Cadre	98	+44,1 %	571	+17,7 %

24 876 recrutements ont été réalisés sur le territoire en 2023, l'intérim représente 38,5% de l'ensemble des recrutements.

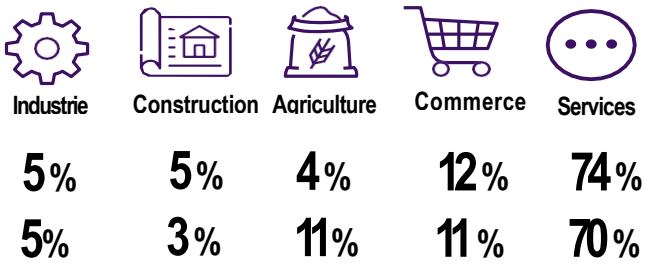

Un taux de chômage comparable aux indicateurs départementaux

Il semble important de relativiser les données de France Travail car elles s'appuient sur les demandeurs d'emploi inscrits qui ne représentent pas la totalité des personnes en recherche d'emploi. **Le taux de chômage au sens du BIT[22] des 15-64 ans était de l'ordre de 14 % en 2019.**

En 2024, l'agence France Travail de Saint Astier recense **5 245 demandeurs d'emploi de catégories A.B.C.** Comme sur l'ensemble du département, **la demande d'emploi est en baisse** (depuis 2021). A noter : sur le territoire de la Mission Locale, **les publics les plus fragiles sont surreprésentés (53,1%).**

[22] C'est la définition du BIT que retient l'Insee pour mesurer le chômage en France, à partir de l'enquête emploi. Le BIT, agence spécialisée de l'Onu, définit un chômeur comme :

- une personne qui est à la fois en âge de travailler (15 ans ou plus),
- qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence de l'enquête (ne serait-ce qu'une heure),
- est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir
- et a entrepris, au cours des quatre dernières semaines, une démarche de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui débutera moins de trois mois après l'interrogation.

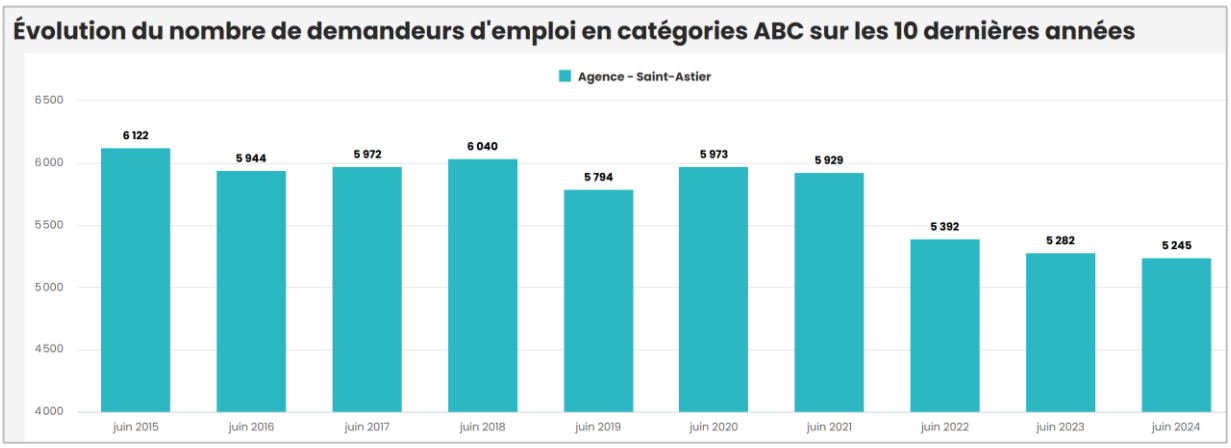

Un taux de chômage des jeunes qui reste stable

Les jeunes **quittent le territoire pour trouver du travail sur des zones plus urbaines**. **Bon nombre de jeunes en recherche d'emploi ne sont pas inscrits à France Travail** (manque d'intérêt en l'absence d'allocation, contraintes administratives, éloignement des permanences : 3 permanences France Travail sont présentes à Saint Astier, Ribérac et Montpon). A noter : en 2023, **58 % des jeunes accompagnés par la MLRVI ne sont pas inscrits à France Travail.**

Les jeunes inscrits à France Travail rencontrent plus qu'ailleurs **un nombre important de freins périphériques : majoritairement des difficultés de mobilité, mais également d'exclusion numérique, de problématiques de santé ou financières.** A noter : le non-accès au logement n'apparaît pas comme un frein majeur d'accès à l'emploi.

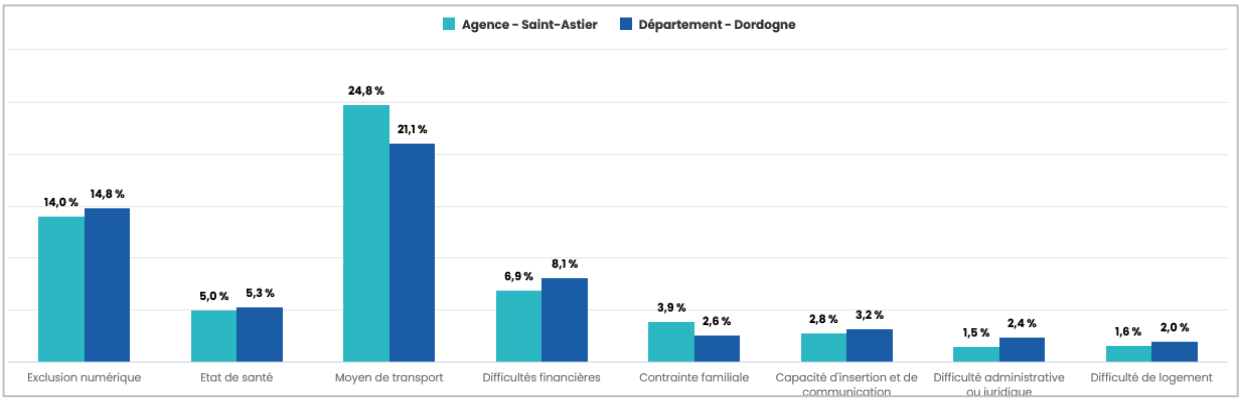

ANNEXE 2 : LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Jeunes, équipe professionnelle et partenaires locaux

Afin de dessiner et asseoir les axes de progrès de la Mission Locale, une large **démarche de consultation de l'ensemble des parties prenantes** a été menée fin 2023.

- Collecte et exploitation des résultats réalisés par la Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle
- Analyse et présentation des résultats réalisées par IR&D conseil

La consultation des jeunes accompagnés par la Mission Locale

Un échantillon représentatif de 100 jeunes accompagnés s'est exprimé de manière anonyme.

34% de jeunes hommes
62% de jeunes femmes
4% non binaires

68% de 18-22 ans
17,5% de 23-26 ans
13,5% de jeunes mineurs
1% de + de 26 ans

41% en CEJ

Qu'est ce que tu apprécies le plus de trouver à la Mission Locale ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Une aide pour chercher du travail	68	66 %
Une aide dans la recherche de formation	50	48.5 %
Une aide dans la recherche de solutions de mobilité	36	35 %
Une aide dans la recherche de solutions de logement	22	21.4 %
Une écoute sur n'importe quel sujet quand tu en as besoin (ta santé, ton bien-être, tes choix, tes ambitions...)	49	47.6 %
Un accompagnement dans la gestion de "tous les papiers" (CAF, Sécurité Sociale, Banque, carte de bus, renouvellement carte d'identité...)	51	49.5 %
La possibilité de recevoir une aide financière quand tu en as besoin	58	56.3 %
La possibilité de rencontrer d'autres jeunes	31	30.1 %

Le soutien dans la recherche d'emploi et la possibilité **d'être soutenus financièrement**, **l'accompagnement généraliste** sur « toutes les choses de la vie » (dont la recherche de formation) et enfin, **la capacité d'écoute des professionnels** constituent ce que les jeunes apprécient principalement à la Mission Locale.

Mission Locale
Ribéracois Vallée de l'Isle
NOUVELLE-AQUITAINE

Si tu pouvais changer quelque chose à la Mission Locale, ce serait quoi ?..

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
J'aimerais me sentir plus écouté(e)	8	7.8 %
J'aimerais rencontrer plus souvent ma conseillère / mon conseiller	16	15.5 %
J'aimerais qu'on nous propose plus souvent des ateliers	27	26.2 %
La Mission Locale est trop loin de chez moi... C'est compliqué d'y venir	15	14.6 %
Rien	28	27.4 %
Autre - Ateliers plus variés - Plus de bilan de santé - Avoir des offres plus souvent - Plus d'ateliers type Club Jeunes	9	8.5 %

Majoritairement, **les jeunes ne changeraient rien** à la Mission Locale. *A noter : des attentes concernant la fréquence des ateliers collectifs (26,2%) et la possibilité de rencontrer plus fréquemment leur conseiller(ère) (15,5%). Selon 14 ,5% des jeunes, la Mission Locale n'est pas assez accessible, cela traduit probablement les difficultés de mobilité des jeunes.*

Quel est, selon toi, le mot qui représente le mieux la Mission Locale ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Proximité	10	9.7 %
Solidarité	24	23.3 %
Efficacité	21	20.4 %
Ecouté	34	33 %
Convivialité	14	13.6 %

L'écoute est le mot qui résume le mieux la Mission Locale pour 1 jeune sur 3. La **solidarité** et **l'efficacité** ont été plébiscitées pour plus d'un jeune sur 5. *A noter : la proximité arrive en dernière ligne, cela traduit probablement les difficultés de mobilité des jeunes.*

Ce que les jeunes nous ont dit…

Selon toi, en quoi la Mission Locale est différente des autres lieux d'accueil et d'information des jeunes ?

*« Les **conseillers** sont à **l'écoute** et ils nous aident à construire notre avenir professionnel. On a une meilleure **écoute** et **plus de possibilité de rendez-vous**. **Je me sens plus à l'aise** pour m'exprimer, je me sens en **confiance.** A la Mission Locale, **on prend le temps** et **on ne nous force pas à faire.** Il y a plus de **convivialité.** C'est plus **familial, accessible** ici qu'ailleurs. Des choses **concrètes** se passent **bien plus rapidement** et avec plus **d'efficacité**. La Mission Locale ne nous donne pas que des conseils, **elle nous aide et nous apprend.** On reçoit **l'aide dont on a besoin quand il faut**. La Mission Locale permet de **rencontrer** plus de jeunes à travers les **ateliers collectifs**. C'est **plus humain** ici : on est considéré comme des **personnes** et pas comme des chiffres ! »*

La consultation de l'équipe professionnelle de la Mission Locale

L'effectif complet de la Mission Locale s'est exprimé de manière anonyme.

Quelles sont, selon vous, les 3 principales forces de la Mission Locale ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Son histoire, sa culture et son identité.	10	50 %
Son maillage géographique (sa proximité géographique avec les jeunes et les partenaires).	12	60 %
Son ancrage territorial (sa capacité d'identification et de réponse aux besoins des jeunes et du territoire).	15	75 %
Son autonomie de gestion à travers son statut associatif.	8	40 %
Sa capacité de fonctionnement en réseau local, régional et national.	5	25 %
Son agilité (sa capacité à s'adapter rapidement aux enjeux territoriaux).	7	35 %
Sa capacité d'innovation grâce à sa capacité de veille (observatoire de la jeunesse et des territoires).	3	15 %
Ses moyens financiers et humains.	0	
1. *le jeune n'est pas un numéro* 2. *le jeune est au cœur de son accompagnement, la prise en compte de sa situation de manière générale en vue de la réalisation de son projet professionnel (prise en compte de ses atouts, ses difficultés)* 3. *le jeune ne vient pas sous la contrainte institutionnelle : son choix d'être accompagné* 4. *la disponibilité du conseiller*	1	5 %

La principale force de la Mission Locale, selon son équipe professionnelle, réside dans son **ancrage territorial** et son **maillage géographique**. 1 réponse sur 2 porte **l'histoire, la culture et l'identité** de la Mission Locale en exergue. *A noter : la capacité d'innovation est peu reconnue par l'équipe professionnelle comme étant un point fort (15% des réponses seulement).*

Quelles sont, selon vous, les 3 principales faiblesses de la Mission Locale ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Son image vis-à-vis des jeunes et des partenaires.	11	55 %
Son maillage géographique (le manque de proximité géographique avec les jeunes et les partenaires).	1	5 %
Son ancrage territorial (son manque d'identification et de réponse aux besoins des jeunes et du territoire).	2	10 %
Son manque d'autonomie de gestion malgré son statut associatif.	2	10 %
Son fonctionnement en réseau local, régional et national.	7	35 %
Son manque d'agilité (sa capacité à s'adapter rapidement aux enjeux territoriaux).	6	30 %
Son déficit d'innovation (ne tire pas suffisamment profit de sa fonction d'observatoire de la jeunesse et des territoires).	14	70 %
Son manque de moyens financiers et humains.	16	80 %
1. *Ses moyens humains* 2. *Une communication approximative et décalée* 3. *Manque de reconnaissance des démocrates*	3	15 %

Les 2 principales faiblesses de la Mission Locale, selon son équipe professionnelle, résident dans son **manque de moyens humains et financiers** et **son manque d'innovation.** 1 réponse sur 2 souligne **l'image de la Mission Locale vis-à-vis des jeunes et des partenaires** (déficit marketing).

Quelles sont, selon vous, les missions principales que doit porter la Mission Locale ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Être la courroie de transmission locale des orientations politiques pour l'autonomie des jeunes.	3	15 %
Permettre à chaque jeune de trouver sa place dans la société à travers un accompagnement global sur tous les champs (social, mobilité, santé, hébergement, loisir, numérique...).	20	100 %
Lutter contre la précarité des jeunes.	7	35 %
Mettre en œuvre le droit à l'accompagnement de tous les jeunes de 16 à 25 ans (lutter contre le non-recours).	9	45 %
Porter la parole des jeunes auprès des pouvoirs publics.	5	25 %
Participer à l'élaboration des politiques publiques "jeunesses"	7	35 %
Favoriser les passerelles entre les jeunes et les institutions (médiation sociale).	5	25 %
Favoriser les passerelles entre les jeunes et les entreprises (médiation professionnelle).	9	45%

100% des réponses convergent vers la capacité de la Mission Locale à **permettre à chaque jeune de « trouver sa place dans la société ».**

Quels sont, selon vous, les éléments qui permettent à la Mission Locale de fédérer les jeunes ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
La capacité d'offrir un accompagnement personnalisé, global et de proximité.	18	90 %
La possibilité de soutenir financièrement les jeunes quand cela apparaît nécessaire.	7	35 %
La contribution efficace à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.	4	20 %
Son engagement pour l'intérêt général.	1	5 %
Ses valeurs.	5	25 %
Sa connaissance des jeunes et du territoire.	11	55 %

90% des réponses convergent vers la capacité de la Mission Locale à **offrir aux jeunes qui le nécessitent un accompagnement personnalisé, global et de proximité.** Plus d'1 réponse sur 2 indique **la connaissance des jeunes et du territoire** comme moteur de la fédération des jeunes.

Quels sont, selon vous, les enjeux immédiats de la Mission Locale ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
La professionnalisation et le partage de l'expertises au sein de la structure.	4	20 %
La visibilité et la lisibilité de la Mission Locale.	12	60 %
L'harmonisation des pratiques professionnelles.	3	15 %
La crédibilité et la légitimité de la Mission Locale.	10	50 %
La compréhension continue des enjeux de la jeunesse.	8	40 %
La capacité à influer sur les politiques "jeunesse".	6	30 %

60% des réponses indiquent **la visibilité et la lisibilité** de la Mission Locale comme un enjeu immédiat. 50% des réponses convergent vers **la crédibilité et la légitimité**. Plus d'1 réponse sur 3 porte **la compréhension de la Jeunesse** comme enjeu immédiat.

Plus spécifiquement, sur quels domaines la Mission Locale devrait-elle renforcer son action ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
La participation des jeunes à l'élaboration des projets qui les concernent.	11	55 %
La participation des partenaires à l'élaboration des projets.	6	30 %
La mutualisation et collaboration au sein de la Mission Locale.	3	15 %
La capacité de veille et prospective (anticiper sur l'évolution des besoins sociaux sur la base des données i-milo et données territoriales analysées).	4	20 %
Communication interne.	8	40 %
Communication externe.	8	40 %
Formation.	1	5 %
Observatoire des parcours des jeunes.	3	15 %

1. *Améliorer le travail en réseau de la Mission Locale*
2. *Diversifier et démultiplier les ateliers notamment sur les antennes*
3. *Améliorer l'accès au logement*
4. *Être beaucoup plus structurée dans son organisation*
5. *Plus d'activités terrain avec les jeunes*
6. *Plus de temps de réflexion et d'analyse, moins d'injonctions paradoxales*
7. *Renforcer son rôle et sa place sur le territoire*

La participation des jeunes aux actions qui les concernent, **la communication interne et externe** sont, pour l'équipe professionnelle, des domaines sur lesquels l'action de la Mission Locale doit être renforcée.

S'il y avait 3 mots pour représenter la Mission Locale ?

Réponse	Nombre de réponses	Pourcentage
Unité	1	5 %
Influence		0%
Diversité	4	20 %
Cohérence		0%
Collaboration	4	20 %
Partenariat	5	25 %
Créativité	1	5 %
Adaptabilité	9	45 %
Proximité	13	65 %
Solidarité		0%
Bienveillance	11	55 %
Ecoute	15	75 %
Engagement	2	10 %

Pour l'équipe professionnelle, le blason de la Mission Locale porte principalement les mots : **Ecoute, proximité et bienveillance.**

Ce que les professionnels de la Mission Locale nous ont dit…

Demain, je serais fière ou fier de la Mission Locale si…

*« On était **les seuls** dans l'accompagnement des jeunes. »*
*« Elle était, réellement, **reconnue** par le gouvernement et l'ensemble de la population pour son **engagement** et son **accompagnement** des jeunes. »*
*« Tous les jeunes avaient **une solution positive à la sortie**, si tous les jeunes accédaient à l'emploi, à la formation… »*
*« Si les maires des 92 communes avaient **une connaissance précise de la richesse de notre accompagnement global** et de tout ce que la Mission Locale peut apporter aux jeunes de leurs villages, de façon à avoir systématiquement **le déclic 'Mission Locale'** quand un jeune rencontre des difficultés sur sa commune. »*

*« Si la Mission Locale garde **son nom** car, quand on change de nom, on perd souvent sa **culture** et son **identité**... »*
*« Si la Mission locale n'est pas mise en concurrence avec France Travail et n'est pas réduite à sa seule mission d'insertion professionnelle. Si elle poursuit son travail sur bien d'autres problématiques liées au **logement**, à l'accès aux **soins**, aux **loisirs**, aux **mobilités**... finalement sur **tous les remparts à l'exclusion sociale** ! C'est ce qui fait son **originalité reconnue** à l'échelon européen. »*

La consultation des élus locaux

Un échantillon représentatif de 16 élus locaux partenaires s'est exprimé de manière anonyme.

Comment décririez vous l'offre de service de la Mission Locale ?

*« Un Service **ciblé** sur les plus jeunes permettant un accompagnement **plus précis et plus adapté** à cette tranche d'age. »*
*« Une offre de **proximité, adaptée** à la situation des jeunes de notre territoire rural et offrant un accompagnement **individualisé**. »*
*« Une **écoute effective** car constatée en de multiples reprises, ce qui permet le **lien** entre la réalité du jeune et les opportunités possibles. »*
*« La **disponibilité** et l'écoute des professionnels. »*
*« La **diversité** des aides apportées aux jeunes. »*
*« Une offre **diversifiée** qui **peut encore être étoffée** et travaillée au plus près des besoins locaux (notamment en les construisant avec les partenaires institutionnels, associatifs et les entreprises). »*
*« Un service de **proximité** plutôt bien réparti sur le territoire. »*
*« Un **service** de mise en relation de différents intervenants permettant une meilleure insertion des jeunes. »*
*« Une structure **Indispensable** et **multiple** ! »*

Avez-vous des attentes particulières envers la Mission Locale ?

*« Avoir **plus de retours** des actions menées sur la commune. »*
*« La **continuité** des services apportés ! »*
*« Le lancement d'une **réflexion** sur les problématiques spécifiques à la Jeunesse du territoire et une plus grande **collaboration** avec les collectivités sur des actions. »*
*« Si attente il y a... c'est que la Mission Locale se traduise en **espoir**, celui de plus de moyens, face à des besoins toujours plus importants. »*
*« Poursuivre **le travail partenarial** déjà en place autour **d'actions concrètes** pour le suivi des jeunes. »*
*"Nous aimerions **connaître** le listing des personnes nécessitant un accompagnement sur notre lieu de vie car ces personnes ne se déplacent pas forcément en mairie..."*
*« Peut- être **davantage de communication** sur les métiers de la fonction publique, peu connus des jeunes. «*

Mission Locale Ribéracois Vallée de l'Isle NOUVELLE-AQUITAINE

La consultation des partenaires de la Mission Locale

Un échantillon représentatif de 30 partenaires (dont l'Etat, la Région Nouvelle-aquitaine et France Travail) **s'est exprimé de manière anonyme.**

La Mission Locale est une association. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

*« Oui je le savais. C'est donc **une gestion à but non lucratif**, au service des jeunes et du territoire. »*
*« Cela veut dire **plus d'indépendance** pour les décisions. »*
*« Ce statut lui offre une **autonomie** de gestion, une capacité de **mise en réseau**, de **travail partenarial** et d'intégration des jeunes et partenaires dans ses instances de **gouvernance**. »*
*« Cela met en valeur le côté social et humain des actions portées et **rassure les jeunes** en se disant qu'ils n'ont pas affaire à une 'institution de l'État'. »*
*« Le milieu associatif dispose d'un **socle démocratique** fort qui permet sans doute d'avancer dans les projets. Cela m'inspire aussi une certaine **autonomie** dans la gestion de la structure. Le milieu associatif est souvent un secteur où les personnes sont très **engagées**, bénévoles comme salariés. »*
*« Comme toute association, elle est soumise aux **subventions** allouées chaque année ! »*
*« Le statut d'association souligne la **participation active** en tant que membres de ses usagers. Cela permet de répondre aux besoins de **terrain** d'être dans la **réalité** et de créer un **maillage** territorial solide.*
*« Je pense que ce statut lui confère une certaine **autonomie** de décision et de fonctionnement ».*
*« Le fait qu'elle soit une association m'inspire la proximité avec les jeunes et le territoire, qu'elle reste **détachée du service public** et de ce fait bénéficie d'une meilleure **souplesse** vis à vis des accompagnements. »*
*« Cela doit permettre une plus grande **liberté** d'action ? »*
*« Cela m'inspire **l'intérêt général** et le but non lucratif. Une organisation qui a une gestion au niveau local permettant ainsi de répondre aux **besoins spécifiques** des territoires."*
*« Pour ma part, la Mission Locale représente des **valeurs** associatives, un service de **proximité** et un lieu **d'écoute**. »*
*« Le fait que les Missions Locales soient des associations devrait favoriser l'inscription de leurs missions dans la **vie citoyenne** et par là même en faciliter leur visibilité auprès du grand public. »*
*« Les Missions Locales sont une émanation des **acteurs locaux**. **L'indépendance** de projet et de décision fait partie de **l'identité des Missions Locales**. »*
*« Cela inspire une plus grande **liberté** d'action mais aussi une **fragilité** économique. »*
*« Cela inspire une **liberté** d'action mais un **frein** vis à vis de l'aspect financier. »*
*« C'est la mise en commun continue des **connaissances** avec l'idée d'un **partage**. »*
*« Cela permet d'avoir une **gouvernance** mixte, pouvant mélanger acteurs publics et privés*
*« Cela permet une **autonomie** d'action dans un cadre **national**. »*

Avez-vous des attentes particulières envers la Mission Locale ?

*« Des projets en **commun** au bénéfice des **lycéens**, futurs professionnels. »*
*« Partenariat et **échanges** sur les problématiques des jeunes. »*
*« Avoir peut être plus régulièrement des **informations** diverses sur la structure privilégiée des jeunes ? »*
*"Poursuivre ensemble le travail autour des **risques d'exclusion** des jeunes NEET. »*

*« Améliorer le **lien de transition entre les scolaires et la Mission Locale** en réduisant les ruptures de parcours et en sachant garder ses axes d'attribution. A chacun son métier dans l'accompagnement et le conseil. »*
*« Poursuivre et **renforcer notre collaboration** afin d'être le plus **complémentaires** possible dans l'accompagnement des jeunes. »*
*« Continuer à assurer auprès des jeunes un **accompagnement global** dans leur parcours d'insertion professionnelle. »*
*« Une aide, un soutien, **éclairage** sur les dispositifs existants pour permettre l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés. »*
« Aucune, le partenariat est fluide et simple ! »
*« Développer les actions d'entrainement au **code de la route** au plus près du lieu de résidence des jeunes, conventions avec des auto-écoles. »*
"Que le lien et les relations que nous avons ensemble restent les mêmes. Et que la Mission Locale ne change pas son mode de fonctionnement que je trouve très bien. "
*« Que ce soit une véritable **passerelle entre les jeunes et tous les dispositifs** qui sont à leur disposition, être un relais entre professionnels et jeunes. »*
*« Continuer à collaborer ensemble dans le futur. **Mutualiser** et échanger nos actions afin d'apporter un accompagnement global aux jeunes : **partenariat renforcé, complémentarité** pour mieux accompagner les jeunes vers l'insertion professionnelle et sociale. »*
*« Du point de vue du Pôle formation emploi et de l'action territoriale notamment, on pourrait revenir sur l'idée de la saisie des appels à projets qui permettent de mettre en oeuvre des projets territoriaux très spécifiques qui ne trouvent pas réponse dans l'offre de formation structurelle. Être **force de proposition avec les autres Missions Locales du département**, pour adapter son fonctionnement (au niveau de sa gouvernance et de sa direction) aux découpages territoriaux du Réseau pour l'Emploi départemental même si ce découpage ne correspond pas au ressort géographique de chaque Mission Locale, afin d'être bien représenté au sein du **Réseau pour l'Emploi départemental**. »*
*« Que notre partenariat se poursuive et se **développe** ! »*

Si oui ou si non, diriez-vous que vos attentes sont comblées ? (Expliquez)

*« Il y a une très bonne **écoute** des professionnels de la Mission Locale. Les échanges sont **réguliers**, mes attentes sont comblées. »*
*« La communication et l'expression des attentes mutuelles est **simple** et cela facilite le travail en toute bonne **intelligence** dans l'intérêt des jeunes. »*
*« Mes attentes vis à vis de la Mission Locale sont atteintes : les services de la Mission Locale sont bien représentés et **identifiés** sur mon secteur d'activité professionnelle »*
*« J'ai toujours été **accueillie** et **soutenue**. »*
*« Je trouve **toujours** une interlocutrice pour me répondre. »*
*« Lors des propositions faites, les conseillères de la Mission Locale sont **réactives** et très **attentives** aux idées nouvelles et aux besoins. »*
*« Toutes les fois où nous avons eu besoin de la Mission Locale, elle a **toujours** été **présente**. Et inversement nous sommes toujours conviés aux réunions ou forums. »*
*« En tant que chargée de développement du service civique en Dordogne, j'interviens **régulièrement** dans les Missions Locales et les conseillers me contactent assez **souvent** pour échanger. »*
*« La Mission Locale est **réactive** et à **l'écoute.** »*
*« Les attentes son **comblées** par une relation de **confiance** avec la Mission Locale dans le cadre de notre partenariat. Le dialogue est **fructueux, régulier** et **constructif**. »*

*« Un certain **turn over** dans les équipes ces derniers temps ne facilite pas les relations de partenariat. »*
*« Les attentes sont très **positives** sur le territoire, ce partenariat est **essentiel** dans l'accompagnement des jeunes ! »*